



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE REGIONALE DE SANTE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
Unité territoriale santé environnement de Côte d'Or

ARS BFC/DSP/DPSE/UTSE21/2022-32

Collectivité maître d'ouvrage : Communauté de Communes Tille et Venelle
Captage : Forage du Pavillon 2011 (BSS003XTPQ)
Situé sur le territoire communal de Grancey-le-Château-Neuvelle

Arrêté préfectoral n°2022-32 portant :

- déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux souterraines et de l'instauration des périmètres de protection autour du captage exploité par la Communauté de Communes Tille et Venelle ;
- autorisation d'utiliser les eaux du captage pour produire et distribuer de l'eau destinée à la consommation humaine ;
- autorisation de traitement de l'eau avant sa mise en distribution.

Préfet de la Côte-d'Or

VU le code de la santé publique et notamment les articles L1321-1 et suivants et R1321-1 et suivants ;

VU le code de l'environnement et notamment les articles L214-1 et suivants, L215-13, R214-1 et suivants ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de justice administrative ;

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le code de l'urbanisme et notamment l'article L153-60 ;

VU l'arrêté ministériel du 11 septembre 2003 portant application du décret n°96-102 du 2 février 1996 fixant les prescriptions générales applicables aux prélèvements soumis à déclaration en application des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement et relevant des rubriques 1.1.2.0, 1.2.1.0, 1.2.2.0, et 1.3.1.0 de la nomenclature annexée à l'article R214-1 du même code ;

VU l'arrêté ministériel du 11 janvier 2007 modifié relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R1321-2, R1321-3, R1321-7 et R1321-38 du code de la santé publique ;

VU l'arrêté ministériel du 11 janvier 2007 modifié relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution, pris en application des articles R1321-10, R1321-15 et R1321-16 du code de la santé publique ;

VU l'arrêté ministériel du 20 juin 2007 relatif à la constitution des dossiers mentionnés aux articles R1321-6, R1321-7, R1321-14, R1321-42 et R1321-60 du code de la santé publique ;

VU le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Rhône – Méditerranée ;

VU l'arrêté préfectoral du 25 juin 2010 portant classement en zone de répartition des eaux certaines communes du département de la Côte d'Or incluses dans la zone de répartition des eaux du bassin de la Tille et des eaux souterraines associées et de la nappe profonde de la Tille ;

VU la délibération de la Communauté de Communes Tille et Venelle en date du 03 juillet 2018 demandant :

- de déclarer d'utilité publique la dérivation des eaux souterraines ;
- de déclarer d'utilité publique la délimitation et la création des périmètres de protection du captage ;
- de l'autoriser à délivrer au public de l'eau destinée à la consommation humaine ;

et par laquelle la Communauté de Communes Tille et Venelle s'engage à indemniser les usiniers, irrigants et autres usagers des eaux de tous les dommages qu'ils pourraient prouver leur avoir été causés par la dérivation des eaux.

VU le rapport de Mme VREL, hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique, relatif à l'instauration des périmètres de protection en date du 31 juillet 2018 ;

VU l'arrêté préfectoral du 30 avril 2019 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique ;

VU le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en date du 09 juillet 2019 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2020-004 du 28/02/2020 portant déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux souterraines et l'instauration des périmètres de protection autour du captage exploité par la Communauté de Communes Tille et Venelle, autorisation d'utiliser les eaux du captage pour produire et distribuer de l'eau destinée à la consommation humaine, et autorisation de traitement de l'eau avant sa mise en distribution ;

VU la décision n°2002485 du 07/02/2022 du tribunal administratif de Dijon annulant l'arrêté du Préfet de la Côte d'Or du 28/02/2020 relatif à l'autorisation et à la protection du forage du Pavillon, avec prise d'effet le 01/10/2022 ;

VU la demande d'examen au cas par cas n°BFC-2022-3456 et l'arrêté préfectoral du 29/07/2022 portant décision d'examen au cas par cas en application de l'article R.122-3 du code de l'environnement pour le projet de création d'un captage d'eau potable et son exploitation sur le territoire de la commune de Grancey-le-Château-Neuvelle (21) ;

VU les synthèses des consultations des services et les avis du demandeur sur les projets d'arrêtés préfectoraux ;

VU l'avis favorable du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques du 28/01/2020 et du 28/09/2022 ;

CONSIDÉRANT que les besoins en eau destinée à la consommation humaine de la Communauté de Communes énoncés à l'appui du dossier sont justifiés ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre en conformité avec la législation les installations de production et de distribution des eaux destinées à la consommation humaine sur le territoire de la Communauté de Communes Tille et Venelle ;

CONSIDÉRANT que les prescriptions sur les terrains situés dans les périmètres de protection sont nécessaires pour assurer la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine ;

Considérant que les illégalités relevées par la décision du tribunal administratif de Dijon du 07/02/2022 impliquent :

- de corriger le vice de procédure affectant l'autorisation de prélèvement par la saisine de l'autorité environnementale dans le cadre d'un examen au cas par cas ;
- de prendre des mesures supplémentaires de protection de la qualité des eaux, notamment de nature à prévenir le risque de pollution lié à l'emploi de pesticides au sein du périmètre de protection rapprochée B ;

Considérant que les mesures d'exécution ordonnées par la décision du tribunal administratif de Dijon du 07/02/2022 ne nécessitent pas que l'ensemble de la procédure soit reprise, et notamment qu'une nouvelle enquête publique soit réalisée ;

Considérant que le tribunal administratif de Dijon dans son jugement du 07/02/2022 a également précisé que *« sous réserve des actions contentieuses engagées à la date du présent arrêt contre les actes pris en sur leur fondement, les effets produits par l'arrêté du préfet de la Côte d'Or du 28 février 2020 antérieurement à son annulation sont regardés comme définitifs »* ;

Considérant que le projet de création d'un captage d'eau potable et son exploitation sur le territoire de la commune de Grancey-le-Château-Neuvelle (21) n'est pas soumis à évaluation environnementale par arrêté préfectoral du 29/07/2022 portant décision d'examen au cas par cas ;

Considérant que des analyses du contrôle sanitaire ont mis en évidence une contamination du forage par les pesticides à partir de mai 2021, pour certains à des concentrations supérieures à la limite de qualité réglementaire (bentazone, métolachlore et ses métabolites de dégradation) ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Côte-d'Or ;

ARRÊTE

CHAPITRE I - AUTORISATION SANITAIRE DE DISTRIBUER DE L'EAU

ARTICLE I - AUTORISATION

En vue de la consommation humaine, la Communauté de Communes Tille et Venelle, désignée ci-après par « le bénéficiaire », est autorisée à utiliser les eaux souterraines recueillies dans le captage « Forage du Pavillon 2011 », code BSS n° BSS003XTPQ, situé sur la parcelle cadastrée n°488 section OB sur la commune de Grancey-le-Château-Neuvelle.

Le changement de bénéficiaire fait l'objet d'une déclaration au préfet, qui modifie l'arrêté d'autorisation existant.

L'exploitation du captage « Forage du Pavillon 2011 » se substitue à celle des captages suivants qui ne seront plus exploités à des fins de consommation humaine :

- « Source de Larçon », située sur la commune de Salives ;
- « Source de la Combe Amiot », située sur la commune de Courlon ;
- « Source du Mont Mercure », située sur la commune de Barjon ;
- « Source de Pré des Fraignes » située sur la commune de Fraignot-et-Vesvrottes ;
- « Source de Conge » située sur la commune de Le Meix ;
- sources de « Fontaine Gelin » et « Fontaine de la mairie », situées sur la commune de Busserotte-et-Montenaille ;
- sources de « Fontaine Froide », « Creusot », « Combe aux cerfs », « Fontenaillet » et les « Prelots », situées sur la commune de Grancey-le-Château-Neuvelle.

Ces captages devront être totalement déconnectés du réseau public d'adduction en eau potable.

Pour chacun de ces captages, une fiche de fermeture devra être fournie dans un délai de trois mois à compter de la date de publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Côte-d'Or par le gestionnaire de ces captages à la direction départementale des territoires de la Côte-d'Or (Bureau police de l'eau – 57 rue de Mulhouse -21000 DIJON).

ARTICLE II - TRAITEMENT

Avant distribution, les eaux sont désinfectées, à l'aide d'un produit et d'un procédé de traitement agréés par le ministre chargé de la santé.

Le procédé de désinfection doit être sécurisé de manière à garantir en permanence une qualité d'eau conforme aux normes en vigueur.

Le bénéficiaire s'assure de la présence permanente d'un résiduel de désinfectant en tout point du réseau. A cet effet, il dispose de matériel de terrain permettant la mesure de résiduel de désinfectant. L'ensemble de ces mesures est consigné dans un registre d'exploitation mis à disposition des agents des services de l'Etat.

En cas de mise en place de tout nouveau traitement, le bénéficiaire en informe le préfet et dépose un dossier en vue d'obtenir l'autorisation préfectorale.

Dans le cas d'une modification significative de la qualité de l'eau brute mettant en cause l'efficacité du traitement, la présente autorisation sera à reconsidérer.

ARTICLE III - QUALITE DES EAUX

Les eaux distribuées répondent aux conditions exigées par le code de la santé publique. Le bénéficiaire est tenu notamment de :

- surveiller la qualité de l'eau distribuée, ainsi qu'au point de pompage ;
- se soumettre au contrôle sanitaire. Les frais d'analyses et de prélèvement sont à sa charge selon les modalités fixées par la réglementation en vigueur ;
- informer le public des résultats des prélèvements effectués au titre du contrôle sanitaire ;
- prendre toutes mesures correctives nécessaires en vue d'assurer la qualité de l'eau et en informer les consommateurs en cas de risque sanitaire ;

- employer des produits et procédés de traitement de l'eau, de nettoyage et de désinfection des installations qui ne sont pas susceptibles d'altérer la qualité de l'eau distribuée ;
- respecter les règles de conception et d'hygiène applicables aux installations de production et de distribution ;
- se soumettre aux règles de restriction ou d'interruption, en cas de risque sanitaire, et assurer l'information et les conseils aux consommateurs dans des délais proportionnés au risque sanitaire.

En cas de difficulté particulière ou de dépassement des exigences de qualité, le bénéficiaire prévient le préfet dès qu'il en a connaissance et fait une enquête pour en déterminer l'origine. Des analyses complémentaires peuvent alors être prescrites à ses frais.

Si la situation persiste, la suspension de l'autorisation d'utiliser l'eau en vue de la consommation humaine peut être envisagée, ou sa révision en imposant des traitements complémentaires.

CHAPITRE II – DECLARATIONS D'UTILITE PUBLIQUE

ARTICLE IV - DECLARATIONS D'UTILITE PUBLIQUE

Sont déclarés d'utilité publique la dérivation des eaux souterraines et l'établissement des périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée autour du captage « Forage du Pavillon 2011 » d'eau destinée à la consommation humaine de la Communauté de Communes Tille et Venelle.

La création de tout nouveau captage d'eau destinée à la consommation humaine fait l'objet d'une nouvelle autorisation au titre des codes de l'environnement et de la santé publique et de nouvelles déclarations d'utilité publique.

ARTICLE V - PERIMETRES DE PROTECTION

En application de l'article L1321-2 du code de la santé publique, trois périmètres de protection sont instaurés autour du captage.

Les périmètres de protection immédiate et rapprochée recouvrent les parcellaires dont les références cadastrales sont précisées à l'annexe 3 (état parcellaire) du présent arrêté.

Le périmètre de protection éloignée est défini à l'annexe 1 (plan de situation) du présent arrêté.

ARTICLE VI - SERVITUDES ET MESURES DE PROTECTION

Il est rappelé qu'au titre de la réglementation générale, certaines activités pouvant porter atteinte à la qualité de l'eau sont soumises à autorisation ou à déclaration administrative.

Les études fournies à l'appui des dossiers devront prendre en compte la vulnérabilité des sites de captage. L'autorisation ne pourra être délivrée que si la protection de la ressource est garantie.

Cette réglementation générale s'applique au sein des périmètres de protection rapprochée et éloignée dès lors que le présent arrêté ne prévoit pas de mesures plus restrictives (interdictions ou dispositions spécifiques).

Les installations, activités, dépôts, ouvrages et occupations du sol existants, ainsi que les travaux et aménagements décrits doivent satisfaire aux obligations dès notification du présent arrêté, sauf mention particulière précisée aux articles concernés.

Article VI.A. PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE

Il est constitué de la parcelle cadastrée section OB n°488 sur la commune de Grancey-le-Château-Neuvelle.

Le bénéficiaire est propriétaire de ces parcelles qui demeure sa propriété.

Le chemin d'accès au périmètre de protection immédiate est aménagé pour être praticable par tout temps.

Afin d'empêcher efficacement l'accès du périmètre de protection immédiate à des tiers, il est matérialisé par une clôture qui doit être capable d'empêcher toute pénétration animale ou humaine autre que celle nécessaire à l'entretien de l'ouvrage et de ses abords. En un point de cette clôture existe une porte d'accès fermant à clef.

Tous les travaux, installations, activités, dépôts, aménagement ou occupation des sols y sont interdits, à l'exception de ceux nécessaires à l'entretien des installations de production et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine et de ceux explicitement autorisés dans le présent article.

Le périmètre et les installations sont soigneusement entretenus et contrôlés périodiquement.

La végétation présente sur le site doit être entretenue régulièrement (taille manuelle ou mécanique). L'emploi de produits phytosanitaires est interdit. La végétation, une fois coupée, doit être extraite de l'enceinte du périmètre de protection immédiate.

Article VI.B. PERIMETRES DE PROTECTION RAPPROCHEE

Il existe deux périmètres de protection rapprochée (A et B), constitués des parcelles mentionnées à l'annexe 3 (état parcellaire), et figurés à l'annexe 2 (plan parcellaire) du présent arrêté.

Le périmètre de protection rapprochée A (PPR A) proche du captage est situé sur les territoires des communes de Cussey-les-Forges et de Grancey-le-Château-Neuvelle, tandis que le périmètre de protection rapprochée B (PPR B) est situé sur les territoires des communes de Grancey-le-Château-Neuvelle et de Courlon.

A l'intérieur de ces périmètres, outre les réglementations générales, au titre de la réglementation spécifique liée à la protection de la ressource en eau, sont interdits et réglementés toutes activités, installations et dépôts susceptibles d'entraîner une pollution de nature à rendre l'eau impropre à la consommation humaine et en particulier :

Prescriptions applicables à l'intérieur du PPR A

1. Atteinte à la couverture de la nappe ou à la structure du sol

Activités interdites

. Le décapage des couches superficielles des terrains, les affouillements et l'ouverture d'excavations de plus de 1 mètre de profondeur, à l'exception :

- de ceux nécessaires à la production, au traitement, au stockage et à la distribution d'eau destinée à la consommation humaine ;
- de ceux nécessaires à l'entretien ou au renouvellement des autres réseaux existants, mentionnés dans la partie « activités réglementées ».

. La création de tout nouvel ouvrage de recherche et de prélèvement d'eau souterraine ou superficielle, à l'exception des ouvrages nécessaires à la protection, la surveillance, la production, au traitement, au stockage et à la distribution d'eau destinée à la consommation humaine d'usage public et collectif, soumis à la réglementation mentionnée dans la partie « activités réglementées ».

. L'établissement de toute canalisation, superficielle ou souterraine contenant tous produits et matières, de toute nature et de toutes origines, susceptibles d'altérer la qualité des eaux par ruissellement ou infiltration, sauf celle visant une amélioration de la protection de la ressource en eau.

Les canalisations existantes sont soumises à la réglementation mentionnée dans la partie « activités réglementées ».

. La création de cimetières, l'inhumation sur fonds privés ou l'enfouissement de cadavres d'animaux.

. La création de retenue d'eau, de plan d'eau, de mare, d'étang, de fossés ou de puits d'infiltration.

. L'établissement de toutes nouvelles constructions, autres que les installations nécessaires à l'exploitation et l'entretien du captage.

Activités réglementées

. L'ouverture d'excavations de plus de 1 mètre de profondeur se fait pendant la période la plus courte possible et par temps sec. Le remblaiement est réalisé uniquement avec des matériaux chimiquement neutres, non nocifs et non toxiques, imputrescibles. Les terrains de surface sont reconstitués par 1 mètre de matériaux de faible perméabilité (argile ou limon).

. La création de tout nouvel ouvrage de recherche et de prélèvement d'eau souterraine ou superficielle est soumise à l'avis d'un hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique, sur base d'une étude hydrogéologique. Leur création ne doit pas entraîner de modification dans le débit ou dans la qualité des eaux dont le prélèvement et l'usage sont autorisés.

. Toutes les canalisations existantes de liquides susceptibles d'altérer la qualité des eaux par infiltration sont étanches :

- les procès-verbaux d'essais d'étanchéité effectués avant la mise en service des ouvrages sont conservés par le bénéficiaire. Le bénéficiaire fait procéder tous les 5 ans à une expertise de l'ouvrage par un contrôleur technique ;
- des vannes d'isolement sont placées aux extrémités du tronçon de canalisation traversant le périmètre de protection.

2. Stockage et épandage

Activités interdites	Activités réglementées
. L'établissement, même temporaire, de dépôts ou stockages, superficiels ou souterrains, de tous produits et matières de toute nature et de toute origine, susceptibles d'altérer la qualité des eaux par ruissellement ou infiltration, et notamment : - les hydrocarbures et autres produits chimiques, produits radioactifs ; - les déchets de toute nature et de toute origine ; - les fumiers, les engrais organiques ou chimiques et toute substance destinée à la fertilisation des sols ; - toute substance destinée à la lutte contre les ennemis des cultures ; - les matières fermentescibles destinées à l'alimentation du bétail. Les installations existantes sont soumises à la réglementation mentionnée dans la partie « activités réglementées ». . L'épandage, le déversement ou l'infiltration des matières susceptibles de migrer rapidement avec les eaux de ruissellement ou d'infiltration, notamment : - les eaux usées non traitées, matières de vidanges, d'effluents industriels et boues de station d'épuration ayant subi un traitement ou non, de toute nature et de toute origine ; - les hydrocarbures et autres produits chimiques, produits radioactifs ; - les effluents d'élevage liquides de toute nature et de toute origine, ayant subi un traitement ou non ; - de tous produits ou substances organiques destinées à la fertilisation des sols ne comprenant pas une étape d'hygiénisation de type chaulage ou compostage. . La préparation, l'épandage et l'utilisation de tous produits phytosanitaires hors obligation de lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux, produits végétaux et autres objets soumis à des mesures de lutte obligatoire et imposé par arrêté ministériel ou préfectoral pour : - les surfaces agricoles ; - les zones d'exploitation forestière et le traitement des bois ; - l'entretien des zones de prairies, des talus, des cours d'eau et de leurs berges, des fossés, des accotements des voiries, des jardins et des terrains de sport,	. Les dépôts ou stockages existants de tous produits et matières susceptibles d'altérer la qualité des eaux par ruissellement ou infiltration se font sur rétention totale étanche, en cuve double-paroi, ou sur zone étanche avec récupération des effluents et à l'abri des intempéries. . Les surfaces cultivées sont remises en herbe, en boisement ou converties en agriculture biologique dans un délai de trois ans, soit jusqu'au 01/03/2023. . L'utilisation de produits phytosanitaires, dans le cadre de la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux, produits végétaux et autres objets soumis à des mesures de lutte obligatoire et imposé par arrêté ministériel ou préfectoral, est ponctuelle et localisée. Le bénéficiaire est informé des campagnes de traitement et des produits utilisés avant leur réalisation. . Le bénéficiaire de la protection met en place et pilote une animation agricole avec l'ensemble des exploitants agricoles concernés par les périmètres de protection. Le rapport annuel produit dans le cadre de cette animation est transmis à l'autorité sanitaire. En cas de dégradation de la qualité de l'eau, un diagnostic des pratiques est réalisé par le bénéficiaire, associé à un plan d'action de rétablissement de la qualité de l'eau.

- l'entretien des voies ferrées. . Les préparations, rinçages, vidanges de produits phytosanitaires et de tout produit susceptible de polluer le sol ou les eaux souterraines, ainsi que l'abandon des emballages. . La création d'aire de remplissage, de lavage des pulvérisateurs et de stockage de produits phytosanitaires. . La fertilisation des sols forestiers.	
3. Activités agricoles	
<u>Activités interdites</u> . La création de nouvelles zones de culture. . Le retournement des prairies permanentes. . La création de nouveaux systèmes de drainage de parcelles agricoles.	<u>Activités réglementées</u> Le stockage et l'épandage des fertilisants et des produits phytosanitaires sont réglementés au sein de la rubrique n°2.
4. Activités forestières	
<u>Activités interdites</u> . Le défrichement, la suppression des haies, le dessouchage en vue d'une modification de l'occupation des sols. . Les coupes sans régénération acquise de plus de 3 ha par an. . Les zones de stockage avec traitement du bois issu de l'exploitation forestière. . Le stockage, la manipulation et le déversement dans le milieu de lubrifiants, carburants et autres substances dangereuses. . Les zones de stationnement des engins de travaux forestiers.	<u>Activités réglementées</u> . La création de routes ou de zones empierrées est soumise à l'avis de l'autorité sanitaire, sur base d'une étude de l'impact qualitatif et quantitatif sur la ressource en eau. Les chemins existants sont entretenus pour éviter la formation d'ornières. . La manipulation de carburants (lubrifiants) pour engins est réalisée sur bac étanche. . Lors d'une coupe rase, les rémanents sont laissés étalés sans prélèvement, ni rangement (ou rangement minimum en cas de travaux de plantation). . Après les travaux, les routes et pistes forestières sont remises en état. . Les parcelles boisées doivent conserver leur vocation forestière. L'usage de fertilisants et de produits phytosanitaires est réglementé au sein la rubrique n°2.

5. Infrastructures de transports

<u>Activités interdites</u>	<u>Activités réglementées</u>
	. La création de voies de circulation et d'aires de stationnement est soumise à l'avis de l'autorité sanitaire, sur base d'une étude de l'impact qualitatif et quantitatif sur la ressource en eau. . Les chemins ruraux existants sont entretenus pour éviter la formation d'ornières. . Tout projet de modification de la route RD 959, à l'exception des entretiens de renouvellement de la couche de roulement, fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable et d'une notice d'impact transmise aux autorités sanitaires. . Tout renouvellement de la couche de roulement est soumis à la réglementation suivante : - Il est déclaré au bénéficiaire ; - Les opérations, réalisées dans les règles de l'art, sont consignées dans un registre transmis à l'exploitant du captage, où figure une traçabilité des matériaux utilisés. . Le bénéficiaire établit un plan d'intervention d'urgence en cas de pollution accidentelle sur les voies de circulation. Les coordonnées des différents services de l'état et entreprises concernées par une intervention figurent dans le document qui est actualisé au moins une fois par an.

6. Autres activités modifiant l'occupation du sol

<u>Activités interdites</u>	<u>Activités réglementées</u>
. La création d'installations soumises à la législation des installations classées pour la protection de l'environnement. . La création de camping, même sauvage, d'aire d'accueil de gens du voyage et le stationnement de caravanes, même provisoire ; . Les parcours équestres sportifs, les compétitions d'engins à moteur. . Toute activité ou tout fait susceptible de porter atteinte, directement ou indirectement à la qualité des eaux.	

Prescriptions applicables à l'intérieur du PPR B

1. Atteinte à la couverture de la nappe ou à la structure du sol

<u>Activités interdites</u>	<u>Activités réglementées</u>
. Le décapage des couches superficielles des terrains, les affouillements et l'ouverture d'excavations de plus de 1 mètre de profondeur, à l'exception : - de ceux nécessaires à la production, au traitement, au stockage et à la distribution d'eau destinée à la consommation humaine ; - de ceux nécessaires à l'entretien ou au renouvellement des autres réseaux existant, mentionnés dans la partie « activités réglementées ». . La création de tout nouvel ouvrage de recherche et de prélèvement d'eau souterraine ou superficielle, à l'exception des ouvrages nécessaires à la protection, la surveillance, la production, au traitement, au stockage et à la distribution d'eau destinée à la consommation humaine d'usage public et collectif, soumis à la réglementation mentionnée dans la partie « activités réglementées ».	. L'ouverture d'excavations de plus de 1 mètre de profondeur se fait pendant la période la plus courte possible et par temps sec. Le remblaiement est réalisé uniquement avec des matériaux chimiquement neutres, non nocifs et non toxiques, imputrescibles. Les terrains de surface sont reconstitués par 1 mètre de matériaux de faible perméabilité (argile ou limon). . La création de tout nouvel ouvrage de recherche et de prélèvement d'eau souterraine ou superficielle est soumise à l'avis d'un hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique, sur base d'une étude hydrogéologique. Leur création ne doit pas entraîner de modification dans le débit ou dans la qualité des eaux dont le prélèvement et l'usage sont autorisés. . L'extension, la rénovation et le changement de destination des bâtiments doivent respecter les règles relatives aux affouillements et ouvertures d'excavations mentionnées à la rubrique n°1. Ces constructions sont raccordées à un assainissement collectif, ou, à défaut, à un assainissement individuel disposant d'un traitement complet avec filtration finale et rejet des eaux filtrées dans un égout pluvial qui les évacue en dehors et en aval du périmètre de protection rapprochée.

2. Stockage et épandage

<u>Activités interdites</u>	<u>Activités réglementées</u>
. L'établissement, même temporaire, de dépôts ou stockages, superficiels ou souterrains, de tous produits et matières de toute nature et de toute origine, susceptibles d'altérer la qualité des eaux par ruissellement ou infiltration, et notamment : - les hydrocarbures et autres produits chimiques, produits radioactifs ; - les déchets de toute nature et de toute origine ;	. Les dépôts ou stockages existants de tous produits et matières susceptibles d'altérer la qualité des eaux par ruissellement ou infiltration se font sur rétention totale étanche, en cuve double-paroi, ou sur zone étanche avec récupération des effluents et à l'abri des intempéries.

- les fumiers, les engrais organiques ou chimiques et toute substance destinée à la fertilisation des sols ; - toute substance destinée à la lutte contre les ennemis des cultures ; - les matières fermentescibles destinées à l'alimentation du bétail. Les installations existantes sont soumises à la réglementation mentionnée dans la partie « activités réglementées ». . L'épandage, le déversement ou l'infiltration des matières susceptibles de migrer rapidement avec les eaux de ruissellement ou d'infiltration, notamment : - les eaux usées non traitées, matières de vidanges, d'effluents industriels et boues de station d'épuration ayant subi un traitement ou non, de toute nature et de toute origine ; - les hydrocarbures et autres produits chimiques, produits radioactifs ; - les effluents d'élevage liquides de toute nature et de toute origine, ayant subi un traitement ou non ; - de tous produits ou substances organiques destinées à la fertilisation des sols ne comprenant pas une étape d'hygiénisation de type chaulage ou compostage. . Les préparations, rinçages, vidanges de produits phytosanitaires et de tout produit susceptible de polluer le sol ou les eaux souterraines, ainsi que l'abandon des emballages. . La création d'aire de remplissage, de lavage des pulvérisateurs et de stockage de produits phytosanitaires. . La fertilisation chimique ou organique des sols forestiers. . La préparation, l'épandage et l'utilisation de tous produits phytosanitaires hors obligation de lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux, produits végétaux et autres objets soumis à des mesures de lutte obligatoire et imposé par arrêté ministériel ou préfectoral pour : - les surfaces agricoles ; - les zones d'exploitation forestière et le traitement des bois ; - l'entretien des zones de prairies, des talus, des cours d'eau et de leurs berges, des fossés, des accotements des voiries, des jardins, des terrains de sport et des voies ferrées.	. Les surfaces cultivées sont remises en herbe, en boisement ou converties en agriculture biologique dans un délai de trois ans à compter de la notification du présent arrêté. En cas de teneurs en pesticides supérieures aux limites de qualité pour l'eau distribuée pendant une durée supérieure à 30 jours cumulés sur une année, le bénéficiaire s'engage à déposer une demande de dérogation, subordonnée à l'élaboration d'un plan d'actions, conformément au code de la santé publique. . L'utilisation de produits phytosanitaires, dans le cadre de la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux, produits végétaux et autres objets soumis à des mesures de lutte obligatoire et imposé par arrêté ministériel ou préfectoral, est ponctuelle et localisée. Le bénéficiaire est informé des campagnes de traitement et des produits utilisés avant leur réalisation. . Le bénéficiaire de la protection, met en place et pilote une animation agricole avec l'ensemble des exploitants agricoles concernés par les périmètres de protection. Le rapport annuel produit dans le cadre de cette animation est transmis à l'autorité sanitaire. En cas de dégradation de la qualité de l'eau, un diagnostic des pratiques est réalisé par le bénéficiaire, associé à un plan d'action de rétablissement de la qualité de l'eau.
---	---

Les solutions commerciales contenant les substances actives bentazone et S- métolachlore sont interdites dès la notification du présent arrêté.	
3. Activités agricoles	
<u>Activités interdites</u> . La création de nouvelles zones de culture. . Le retournement des prairies permanentes. . La création de nouveaux systèmes de drainage de parcelles agricoles.	<u>Activités réglementées</u> Le stockage et l'épandage des fertilisants et des produits phytosanitaires sont réglementés au sein de la rubrique n°2.
4. Activités forestières	
<u>Activités interdites</u> . Le défrichement, la suppression des haies, le dessouchage en vue d'une modification de l'occupation des sols. . Les coupes sans régénération acquise de plus de 3 ha par an. . Les zones de stockage avec traitement du bois issu de l'exploitation forestière. . Le stockage et déversement dans le milieu de lubrifiants, carburants et autres substances dangereuses. . Les zones de stationnement des engins de travaux forestiers.	<u>Activités réglementées</u> . La création de routes ou de zones empierrées est soumise à l'avis de l'autorité sanitaire, sur base d'une étude de l'impact qualitatif et quantitatif sur la ressource en eau. Les chemins existants sont entretenus pour éviter la formation d'ornières. . La manipulation de carburants (lubrifiants) pour engins est réalisée sur bac étanche. . Lors d'une coupe rase, les rémanents sont laissés étalés sans prélèvement, ni rangement (ou rangement minimum en cas de travaux de plantation). . Après les travaux, les routes et pistes forestières sont remises en état. . Les parcelles boisées doivent conserver leur vocation forestière. L'usage de fertilisants et de produits phytosanitaires est réglementé au sein la rubrique n°2.
5. Infrastructures de transports	
<u>Activités interdites</u>	<u>Activités réglementées</u> . La création de voies de circulation et d'aires de stationnement est soumise à l'avis de l'autorité sanitaire, sur base

	d'une étude de l'impact qualitatif et quantitatif sur la ressource en eau. . Les chemins ruraux existants sont entretenus pour éviter la formation d'ornières. . Tout projet de modification de la route RD 959, à l'exception des entretiens de renouvellement de la couche de roulement et de la pose d'équipement de la route, fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable et d'une notice d'impact transmise aux autorités sanitaires. . Tout renouvellement de la couche de roulement (hors entretien partiel ou ponctuel) est soumis à la réglementation suivante : - Il est déclaré au bénéficiaire du captage ; - Les opérations, réalisées dans les règles de l'art, sont consignées dans un registre transmis à l'exploitant du captage, où figure une traçabilité des matériaux utilisés. . Le bénéficiaire établit un plan d'intervention d'urgence en cas de pollution accidentelle sur les voies de circulation. Les coordonnées des différents services de l'état et entreprises concernées par une intervention figurent dans le document qui est actualisé au moins une fois par an.
6. Autres activités modifiant l'occupation du sol	
<u>Activités interdites</u> . La création d'installations soumises à la législation des installations classées pour la protection de l'environnement. . Toute activité ou tout fait susceptible de porter atteinte, directement ou indirectement à la qualité des eaux.	<u>Activités réglementées</u>
7. Projets soumis à l'avis de l'autorité sanitaire	
. Tout nouveau projet est soumis à l'avis de l'autorité sanitaire sur la base d'une étude d'impact vis-à-vis du risque sur la ressource, notamment : - la création de camping, même sauvage, d'aire d'accueil de gens du voyage et le stationnement de caravanes, même provisoire ;	

- les parcours équestres sportifs, les compétitions d'engins à moteur ;
- l'établissement de toute canalisation contenant tous produits et matières, de toute nature et de toutes origines, susceptibles d'altérer la qualité des eaux par ruissellement ou infiltration ;
- la création de cimetières, l'inhumation sur fonds privés ou l'enfouissement de cadavres d'animaux ;
- la création de retenue d'eau, de plan d'eau, de mare, d'étang, de fossés ou de puits d'infiltration ;
- toute activité ou tout fait susceptible de porter atteinte, directement ou indirectement à la qualité des eaux.

Article VI.C. PERIMETRE DE PROTECTION ELOIGNEE

Il est défini à l'annexe 1 (plan de situation) du présent arrêté, situé sur le territoire des communes de Busserotte-et-Montenaille, Courlon et Grancey-le-Château-Neuvelle.

Dans ce périmètre, aucune dérogation à la réglementation générale en vigueur n'est autorisée. Le bénéficiaire est informé, sans délai, de tout incident constaté (déversement de cuves, épandage accidentel...), afin de mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées.

Activités réglementées à l'intérieur du PPE

1. Stockage et épandage

. Les dépôts, stockages et épandages d'engrais azotés organiques ou de synthèse destinés à la fertilisation des sols sont conduits d'après le programme d'actions en vigueur de la directive nitrates ou toute autre nouvelle réglementation équivalente.

. Le bénéficiaire de la protection met en place et pilote une animation agricole, de type sensibilisation, avec l'ensemble des exploitants agricoles concernés par les périmètres de protection pour adapter, en tant que de besoin, les pratiques en matière d'usage de produits phytosanitaires et de fertilisation. Le rapport annuel produit dans le cadre de cette animation est transmis à l'autorité sanitaire. En cas de dégradation de la qualité de l'eau, un diagnostic des pratiques est réalisé par le bénéficiaire, associé à un plan d'action de rétablissement de la qualité de l'eau.

2. Projets soumis à l'avis de l'autorité sanitaire

. Tout nouveau projet est soumis à l'avis de l'autorité sanitaire sur la base d'une étude d'impact vis-à-vis du risque sur la ressource, notamment :

- la création de camping, même sauvage, d'aire d'accueil de gens du voyage et le stationnement de caravanes, même provisoire ;
- les parcours équestres sportifs, les compétitions d'engins à moteur ;
- l'établissement de toute canalisation contenant tous produits et matières, de toute nature et de toutes origines, susceptibles d'altérer la qualité des eaux par ruissellement ou infiltration ;
- la création de cimetières, l'inhumation sur fonds privés ou l'enfouissement de cadavres d'animaux ;
- la création de retenue d'eau, de plan d'eau, de mare, d'étang, de fossés ou de puits d'infiltration ;
- toute activité ou tout fait susceptible de porter atteinte, directement ou indirectement à la qualité des eaux.

Article VI.D. PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMETTANT D'AMELIORER LA PROTECTION DE L'OUVRAGE

Pour améliorer la protection du captage contre les risques de pollution, les travaux suivants sont réalisés :

- création puis entretien de fossés de détournement des eaux de ruissellement, notamment des eaux venant de la combe en amont du captage.
- les piézomètres Pz 4, Pz 5, et Pz 6 sont rebouchés dans les règles de l'art (en suivant les dispositions de la norme NF X 10-999) ou entretenus avec des systèmes de fermeture efficaces.

Les travaux d'amélioration de la protection de l'ouvrage sont à effectuer à l'initiative du bénéficiaire et sont d'application immédiate.

Article VI.E. DISPOSITIONS COMMUNES DANS LES PERIMETRES

Les propriétaires des parcelles concernées informent leurs locataires de l'existence des périmètres de protection et des dispositions à respecter, ainsi que les entreprises amenées à y intervenir.

Postérieurement à la date de publication du présent arrêté, tout propriétaire ou gestionnaire d'un terrain, d'une installation, d'une activité, d'un ouvrage ou d'une occupation du sol réglementés qui voudrait y apporter une modification, doit faire connaître son intention au préfet en précisant les caractéristiques de son projet et notamment celles qui risquent de porter atteinte directement ou indirectement à la qualité de l'eau ainsi que les dispositions prévues pour parer aux risques précités.

Il fournit tous les renseignements susceptibles de lui être demandés. Un avis sanitaire émis par un hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique pourra être prescrite par l'administration, selon la nature du projet, aux frais du pétitionnaire.

Article VI.F. RECENSEMENT DE L'EXISTANT

L'occupation des sols, les installations, activités, dépôts et ouvrages existants dans le périmètre de protection rapprochée, à la date de publication du présent arrêté sont recensés par le bénéficiaire et la liste qui en est faite doit être transmise au préfet dans un délai maximal de six mois suivant la date de notification du présent arrêté.

ARTICLE VII - VERIFICATIONS CONSECUTIVES AUX FORTES PRECIPITATIONS

En complément d'un entretien et d'inspections régulières des installations et des périmètres visés par le présent arrêté, une inspection supplémentaire de ces installations et du périmètre de protection immédiate est réalisée dans un bref délai, après chaque période de fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines (vigilance orange « pluie-inondation »). Toutes les dispositions jugées utiles à la restauration de la protection de la qualité de l'eau sont prises.

CHAPITRE III – PRESCRIPTIONS CONCERNANT L'OUVRAGE ET LES PRELEVEMENTS

ARTICLE VIII - AUTORISATION DE PRELEVEMENT

Les débits et volumes maximum de prélèvements autorisés, à partir de l'ouvrage ne pourront excéder les valeurs suivantes :

- volume horaire : 30 m³;
- volume journalier : 330 m³;
- volume mensuel : 10 000 m³;
- volume annuel : 120 000 m³.

ARTICLE IX - EXPLOITATION DES OUVRAGES ET MOYENS D'EVALUATION

Le bénéficiaire est tenu d'installer un compteur volumétrique à chaque point de prélèvement, permettant de vérifier en permanence les valeurs de débits. Le choix et les conditions de montage du compteur doivent permettre de garantir la précision des volumes mesurés. Les compteurs volumétriques équipés d'un système de remise à zéro sont interdits.

Les dispositifs de comptage sont régulièrement entretenus aux frais du bénéficiaire.

Registre de suivi de l'exploitation :

Le bénéficiaire consigne sur un registre les éléments du suivi de l'exploitation de l'ouvrage ou de l'installation de prélèvement tels que :

- les volumes prélevés mensuellement et annuellement ;
- le relevé de l'index du compteur volumétrique à la fin de chaque année civile ;
- les incidents éventuellement survenus au cours de l'exploitation ;
- les entretiens, contrôles et remplacements des moyens de mesure et d'évaluation.

Ce registre est tenu à la disposition des agents du contrôle.

Le bénéficiaire communique au service en charge de la Police de l'Eau, avec copie à la commission locale de l'eau de la Tille, dans les deux mois suivant la fin de chaque année civile un extrait du registre ou une synthèse des données précédemment citées.

Toute modification des dispositifs de prélèvement est signalée au préfet.

En cas de délaissement provisoire d'exploitation ou de cessation définitive des prélèvements, le bénéficiaire s'assure que le puits ne peut être contaminé par des eaux superficielles. Il se conforme aux dispositions des articles 12 et 13 de l'arrêté ministériel du 11 septembre 2003 précité.

ARTICLE X - DROIT DES TIERS

Conformément à l'engagement pris par le bénéficiaire en date du 03 juillet 2018, les indemnités qui peuvent être dues aux propriétaires des terrains ou occupants, les usiniers, irrigants et autres usagers de l'eau de tous les dommages qu'ils pourront prouver leur avoir été causés par la dérivation des eaux sont fixées selon les règles applicables en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique.

ARTICLE XI - ABANDON DE L'OUVRAGE

La déclaration de l'abandon de l'ouvrage est communiquée au préfet au moins un mois avant le début des travaux et comprend la délibération de la collectivité décidant de l'abandon du captage et le dossier technique des travaux et de mise en sécurité de l'ouvrage. Son remblaiement et la remise en état du site suivent les dispositions de la norme NF X 10-999.

Dans ce cas, tous les produits susceptibles d'altérer la qualité des eaux, les pompes et leurs accessoires sont définitivement évacués du site de prélèvement.

ARTICLE XII - ACCESSIBILITE

Le bénéficiaire, les propriétaires et exploitants sont tenus de laisser accès aux agents habilités à la recherche et à la constatation des infractions, dans les locaux, installations ou lieux où les opérations sont réalisées, à l'exclusion des domiciles ou de la partie des locaux servant de domicile, dans les conditions prévues à l'article L1324-1 du code de la santé publique.

ARTICLE XIII - DECLARATION D'INCIDENT OU D'ACCIDENT

La personne à l'origine de l'incident ou de l'accident et l'exploitant, ou s'il n'existe pas d'exploitant, le propriétaire, sont tenus, dès qu'ils en ont connaissance, de déclarer, dans les meilleurs délais, au préfet ou au maire du lieu d'implantation de l'opération, tout incident ou accident intéressant l'opération et de nature à porter atteinte à la qualité de l'eau, la ressource en eau, au libre écoulement des eaux, à la santé, à la salubrité publique, à la sécurité civile.

Sans préjudice des mesures que pourra prescrire le préfet, les personnes mentionnées au premier alinéa prennent ou font prendre toutes les mesures possibles pour mettre fin à la cause de l'incident portant atteinte au milieu aquatique, pour évaluer leurs conséquences et y remédier.

ARTICLE XIV - MODIFICATION DE L'OUVRAGE

Toute modification apportée par le bénéficiaire à l'ouvrage, à l'installation, à son mode d'utilisation, à la réalisation des travaux ou à l'aménagement en résultant ou à l'exercice de l'activité ou à leur voisinage et de nature à entraîner un changement notable des éléments de la demande initiale est portée, avant sa réalisation, à la connaissance du préfet qui peut exiger une nouvelle demande d'autorisation, soumise aux mêmes formalités que la demande initiale.

CHAPITRE IV – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

ARTICLE XV - ENTREE EN VIGUEUR

Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur le 01/10/2022.

ARTICLE XVI - INFORMATIONS DES TIERS – PUBLICITE

1°) En application de l'article R1321-13-1 du code de la santé publique, et en vue de l'information des tiers, le présent arrêté est :

- inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Côte d'Or ;
- affiché en mairies de Busserotte-et-Montenaille, Courlon, Cussey-les-Forges et Grancey-le-Château-Neuvelle pendant une durée minimale de deux mois. Une mention de cet affichage est insérée en caractères apparents dans deux journaux locaux ;
- conservé par les mairies de Busserotte-et-Montenaille, Courlon, Cussey-les-Forges et Grancey-le-Château-Neuvelle, qui délivrent à toute personne qui le demande les informations sur les servitudes qui y sont attachées.

Un extrait de cet arrêté, comprenant le corps de l'arrêté et l'annexe 1 (plan de situation), est notifié, par les soins du bénéficiaire à chacun des propriétaires des terrains inclus dans les périmètres de protection immédiate et rapprochée.

2°) En application de l'article L153-60 du code de l'urbanisme :

- les servitudes du présent arrêté sont annexées dans le plan local d'urbanisme des communes concernées par les périmètres de protection du captage (Busserotte-et-Montenaille, Courlon, Cussey-les-Forges et Grancey-le-Château-Neuville), et dont la mise à jour doit être effective dans un délai maximum de trois mois à compter de la notification du présent arrêté.

Le bénéficiaire transmet à l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne – Franche-Comté, une note sur l'accomplissement des formalités :

- dans un délai de six mois à compter de la notification du présent arrêté, concernant :
 - la notification aux propriétaires des parcelles concernées par le périmètre de protection rapprochée ;
 - l'affichage en mairies de Busserotte-et-Montenaille, Courlon, Cussey-les-Forges et Grancey-le-Château-Neuville sur base des procès-verbaux dressés par les soins de chaque maire;
 - la mention dans deux journaux ;
 - l'annexion de l'arrêté dans les documents d'urbanisme.
- l'inscription des servitudes aux services de publicité foncière reste facultative.

ARTICLE XVII - SANCTIONS

Est puni des peines prévues au chapitre IV du titre II du livre III du code de la santé publique, le fait pour toute personne responsable d'une production ou d'une distribution d'eau au public, en vue de l'alimentation humaine sous quelque forme que ce soit, qu'il s'agisse de réseaux publics ou de réseaux intérieurs, ainsi que toute personne privée responsable d'une distribution privée autorisée en application de l'article L1321-7 du code de la santé publique, de ne pas se conformer au présent arrêté.

ARTICLE XVIII - DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de l'acte.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du ministre en charge de la santé publique et celui en charge de l'écologie.

Enfin, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas BP 61616 21016 DIJON cedex dans les délais précisés ci-après.

Tout recours est adressé en lettre recommandée avec accusé de réception ou déposé via l'application Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

En application des articles R421-1 à R421-5 du code de justice administrative, l'arrêté préfectoral peut être déféré à la juridiction administrative dans un délai de deux mois :

- A compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié,
- A compter de son affichage en mairie pour toute autre personne ayant intérêt à agir.

ARTICLE XIX - EXECUTION

Le secrétaire général de la préfecture de la Côte-d'Or, le directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne – Franche-Comté, la directrice départementale des territoires de Côte-d'Or, le président de la Communauté de Communes Tille et Venelle, les maires des communes de Busserotte-et-Montenaille, Courlon, Cussey-les-Forges et Grancey-le-Château-Neuville sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie est adressée au directeur du service départemental des archives de la Côte-d'Or.

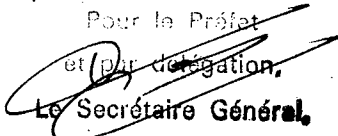
Fait à Dijon, le **29 SEP. 2022**



Le préfet,

Pour la Préfet

et (par) délégation,


Le Secrétaire Général,

Frédéric CARRE

Liste des annexes :

Annexe 1 : plan de situation des périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée

Annexe 2 : plan parcellaire des périmètres de protection immédiate et rapprochée

Annexe 3 : état parcellaire des périmètres de protection immédiate et rapprochée

INSTAURATION DES PERIMETRES DE PROTECTION
DU FORAGE LE PAVILLON SUR LA COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE

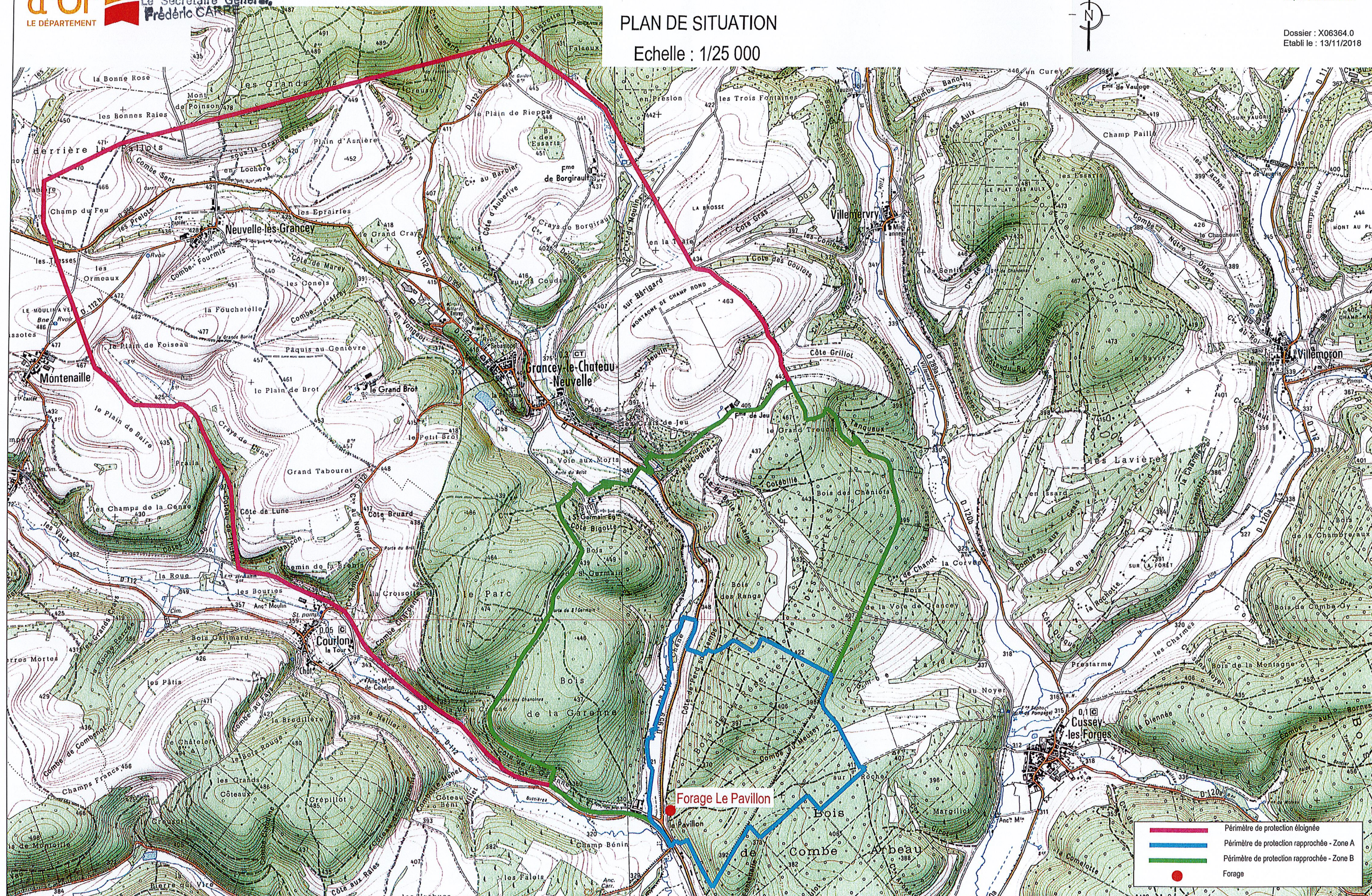
PLAN DE SITUATION

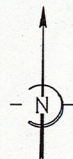
Echelle : 1/25 000



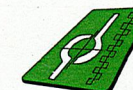
GEOMEXPERT S.A.S.
Géomètres Experts Associés
11 rue Max Quantin
89000 AUXERRE
Téléphone : 03.86.51.44.22

Dossier : X06364.0
Etabli le : 13/11/2018



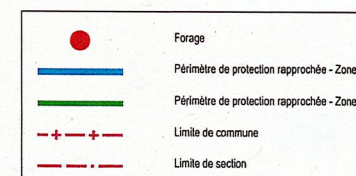
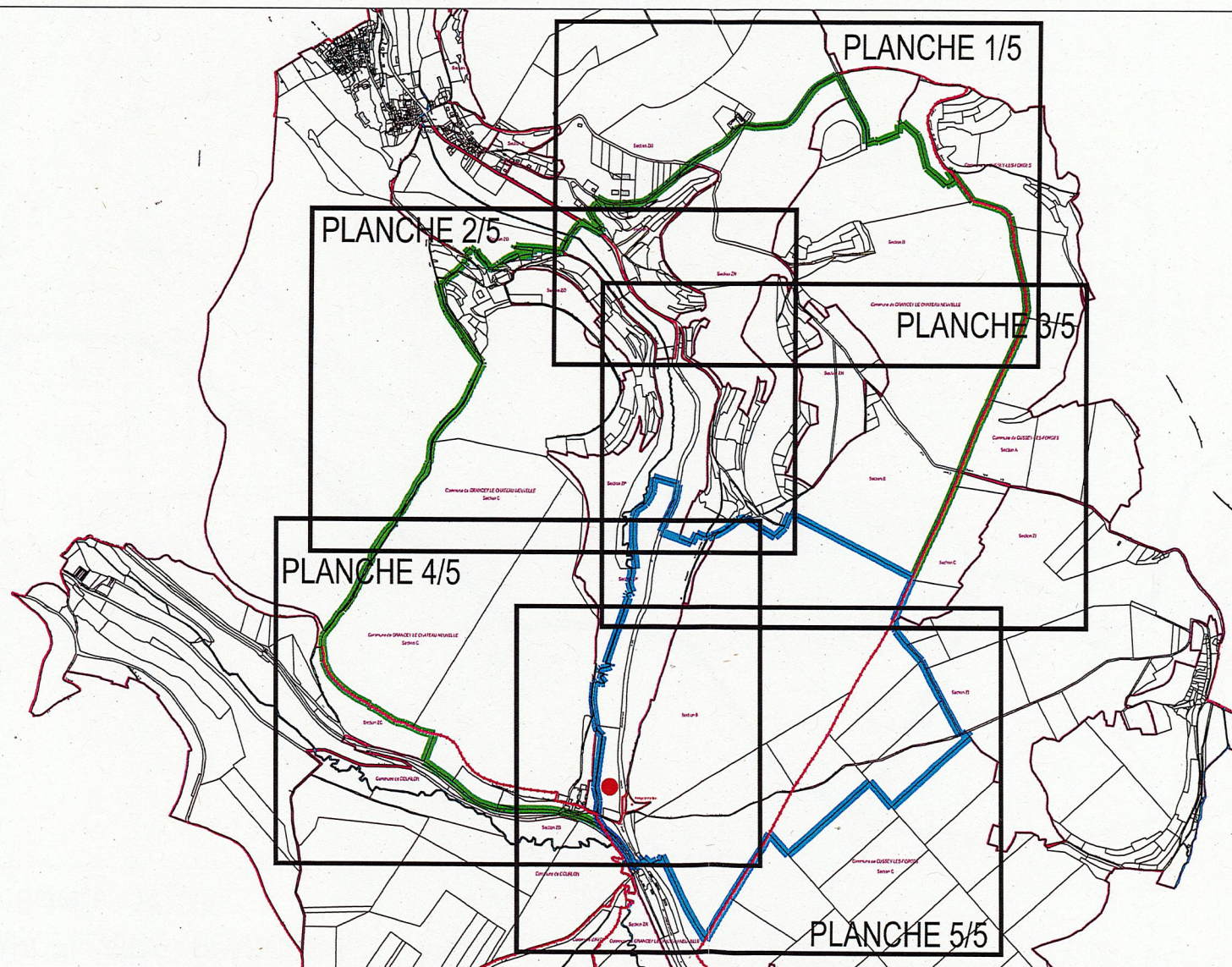


INSTAURATION DES PERIMETRES DE PROTECTION DU FORAGE LE PAVILLON PLAN PARCELLAIRE TABLEAU D'ASSEMBLAGE



GEOMEXPERT S.A.S.
Géomètres Experts Associés
11 rue Max Quantin
89000 AUXERRE
Téléphone : 03.86.51.44.22

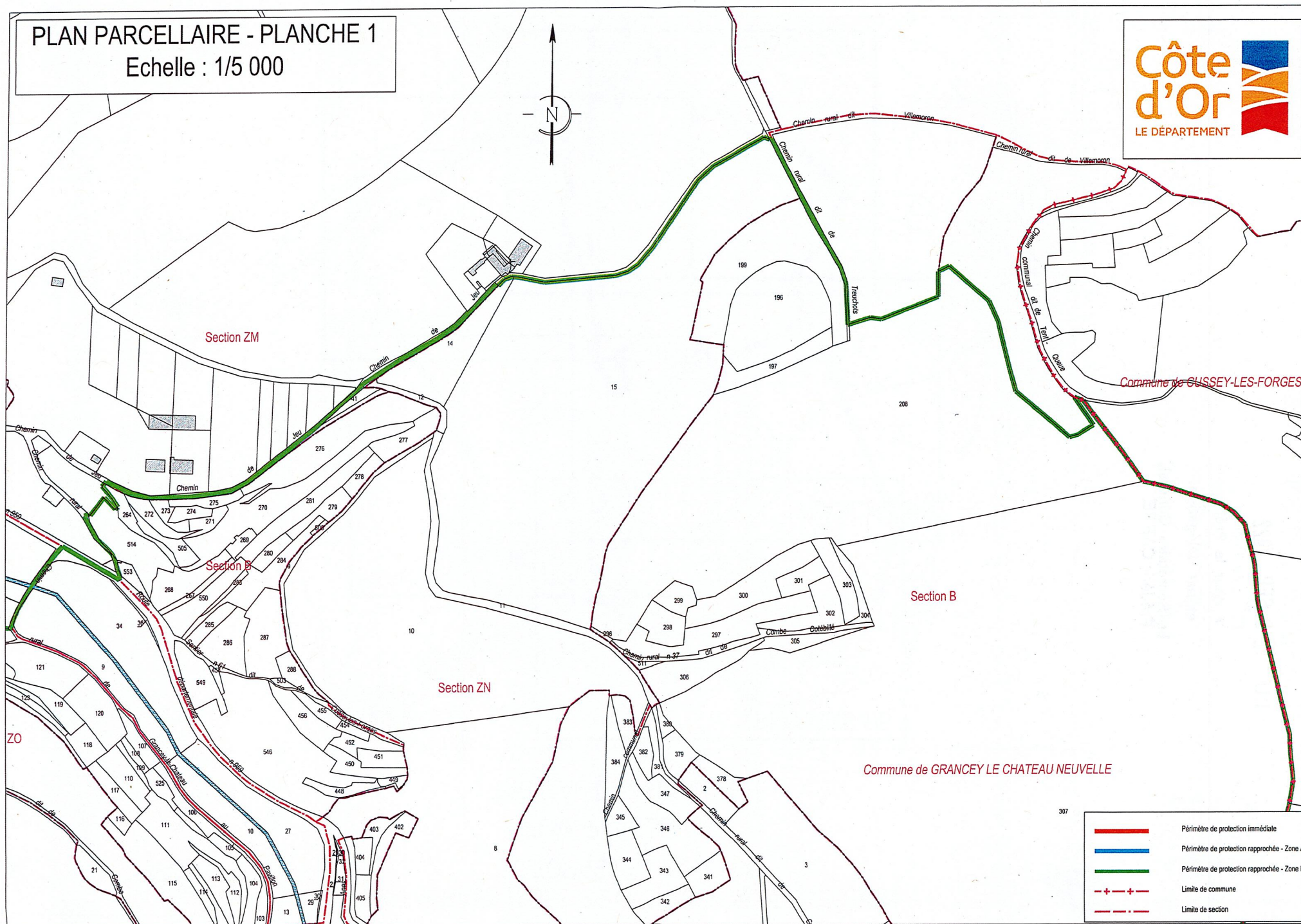
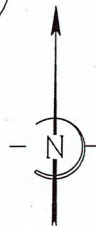
Dossier : X06364.0
Etabli le : 13/11/2018



VU POUR ETRE ANNEXE
A L'ARRETE PREFECTORAL
DU 29 SEP. 2022
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,
Frédéric CARRE

PLAN PARCELLAIRE - PLANCHE 1

Echelle : 1/5 000



PLAN PARCELLAIRE - PLANCHE 2

Echelle : 1/5 000



Section ZN

Section ZO

Section ZO

Section B

Section ZP

Commune de GRANCEY LE CHATEAU NEUVILLE
Section C

- Périètre de protection immédiate
- Périètre de protection rapprochée - Zone A
- Périètre de protection rapprochée - Zone B
- + - + - Limite de commune
- - - - - Limite de section

PLAN PARCELLAIRE - PLANCHE 3

Echelle : 1/5 000

Commune de GRANCEY LE CHATEAU NEUVILLE



Section ZN

Commune de CUSSEY-LES-FORGES

Section A

Section B

Section ZI

Section C

Section ZP

Section ZP

	Périmètre de protection immédiate
	Périmètre de protection rapprochée - Zone A
	Périmètre de protection rapprochée - Zone B
	Limite de commune
	Limite de section

PLAN PARCELLAIRE - PLANCHE 4

Echelle : 1/5 000

Commune de GRANCEY LE CHATEAU NEUVILLE
Section C

Section ZC

Commune de COURLON

Section ZD

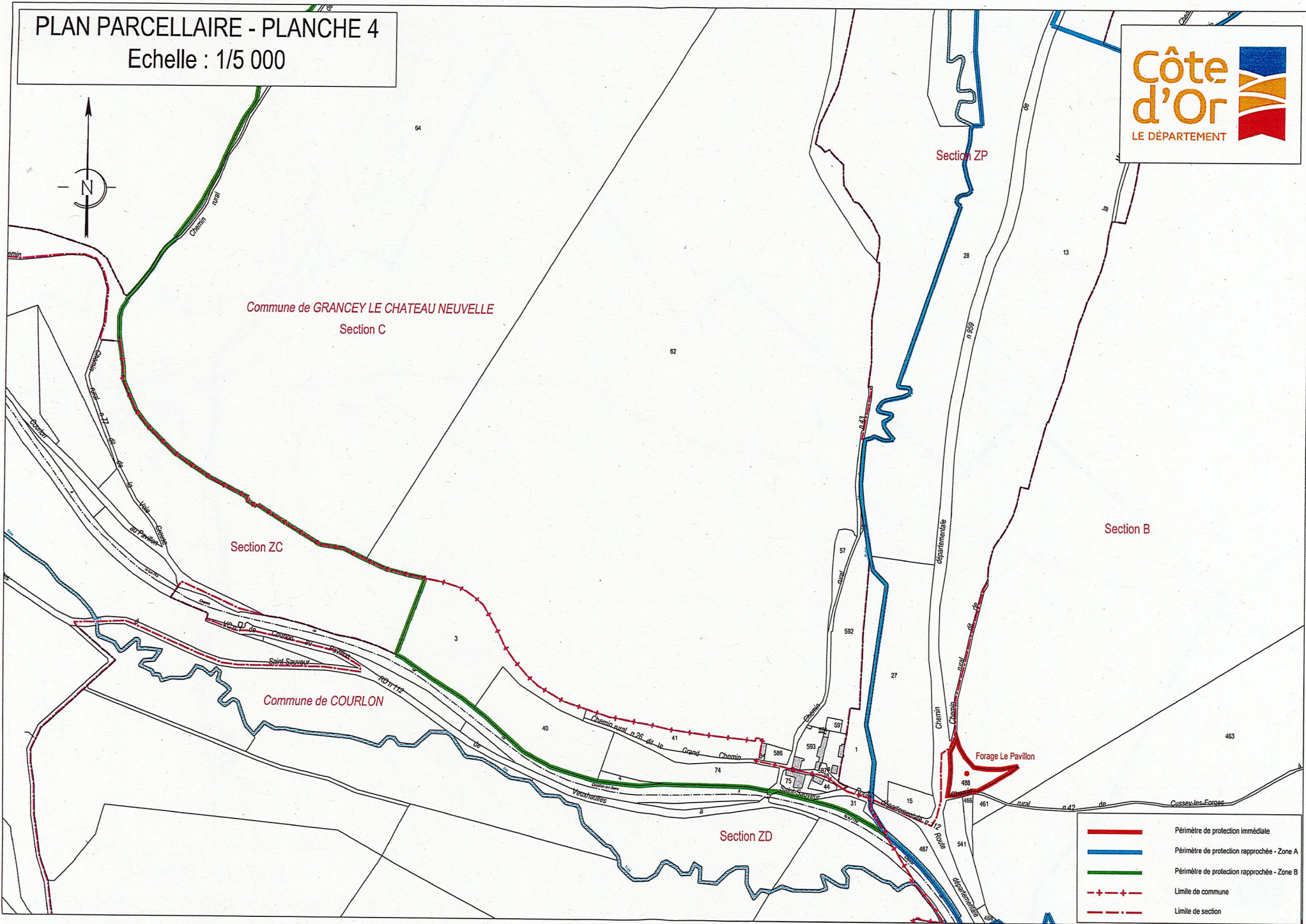
Section ZP

Section B

Forage Le Pavillon

Legend:

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée - Zone A
- Périmètre de protection rapprochée - Zone B
- Limite de commune
- Limite de section



PLAN PARCELLAIRE - PLANCHE 4

Echelle : 1/5 000

Commune de GRANCEY LE CHATEAU NEUVILLE
Section C

Section ZC

Commune de COURLON

Section ZD

Section ZP

Section B

Forage Le Pavillon

Legend:

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée - Zone A
- Périmètre de protection rapprochée - Zone B
- Limite de commune
- Limite de section

PLAN PARCELLAIRE - PLANCHE 4

Echelle : 1/5 000

Commune de GRANCEY LE CHATEAU NEUVILLE
Section C

Section ZC

Commune de COURLON

Section ZD

Section ZP

Section B

Forage Le Pavillon

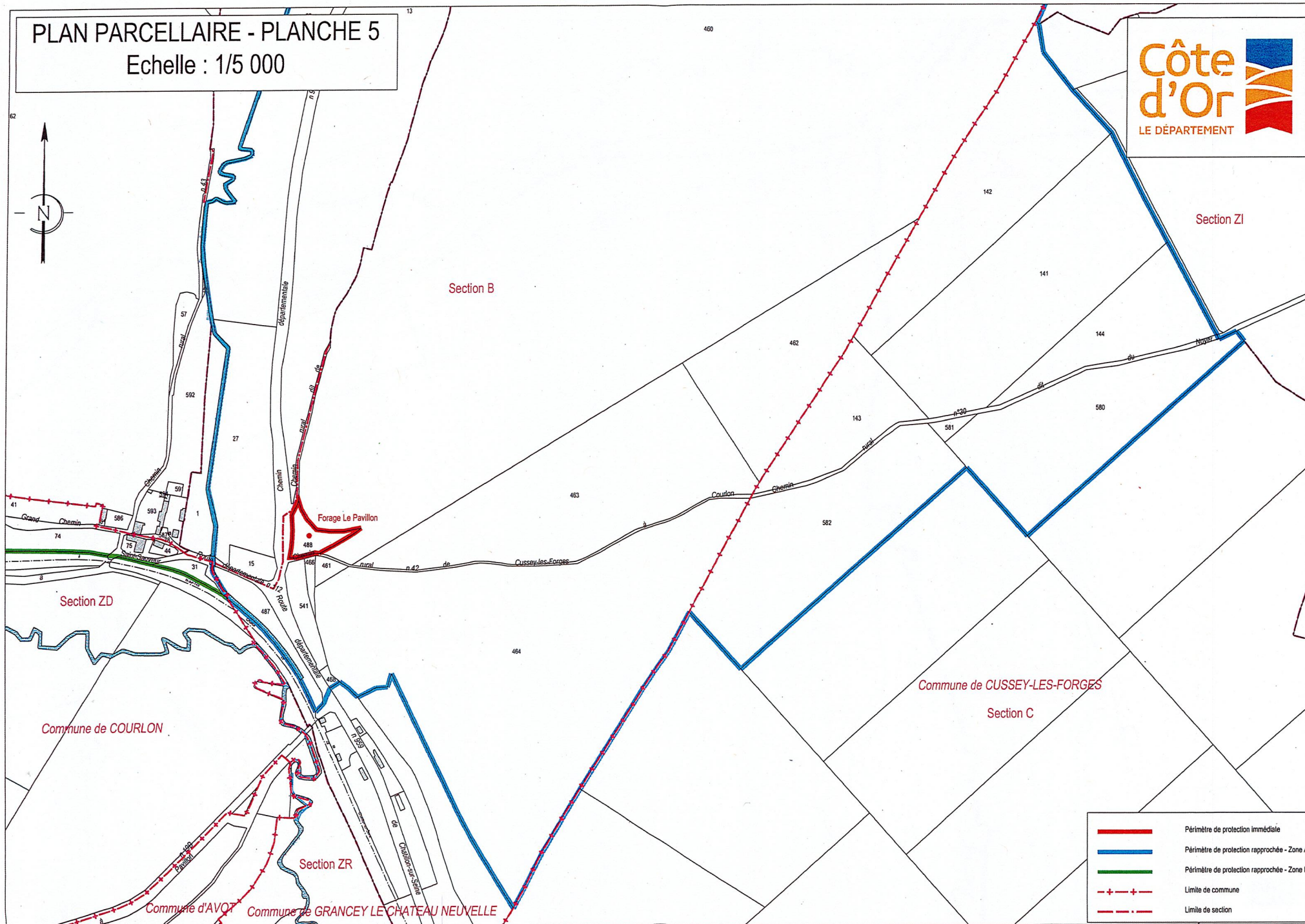
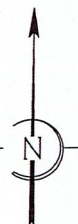
Legend:

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée - Zone A
- Périmètre de protection rapprochée - Zone B
- Limite de commune
- Limite de section

-

PLAN PARCELLAIRE - PLANCHE 5

Echelle : 1/5 000



	Périmètre de protection immédiate
	Périmètre de protection rapprochée - Zone A
	Périmètre de protection rapprochée - Zone B
	Limite de commune
	Limite de section

**PÉRIMÈTRE DE PROTECTION IMMÉDIATE
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE**

SECTION B

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
B	488	COTES DU VAUX	33	M GREY RAPHAEL, GILLES RAYMONDE, époux PIGNY ANGELIQUE, né le 22/01/1972 à 021 DIJON 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT	0ha 36a 75ca	PPI 0ha 36a 75ca

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ
A L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
DU 29 SEP. 2022

Le Préfet,

Pour le Préfet

et par délégation,

Le Secrétaire Général,

Frédéric CARRE

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE A
COMMUNE DE CUSSEY-LES-FORGES
SECTION C

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
C	141	COMBE AU MEUSEY	4	COMMUNE DE CUSSEY LES FORGES Siège social : MAIRIE - 21580 CUSSEY-LES-FORGES MAIRIE LE VILLAGE - 21580 CUSSEY-LES-FORGES	8ha 63a 13ca	PPRA 8ha 63a 13ca
C	142	COMBE AU MEUSEY	4	COMMUNE DE CUSSEY LES FORGES Siège social : MAIRIE - 21580 CUSSEY-LES-FORGES MAIRIE LE VILLAGE - 21580 CUSSEY-LES-FORGES	6ha 12a 70ca	PPRA 6ha 12a 70ca
C	143	COMBE AU MEUSEY	4	COMMUNE DE CUSSEY LES FORGES Siège social : MAIRIE - 21580 CUSSEY-LES-FORGES MAIRIE LE VILLAGE - 21580 CUSSEY-LES-FORGES	2ha 44a 10ca	PPRA 2ha 44a 10ca
C	144	COMBE AU MEUSEY	4	COMMUNE DE CUSSEY LES FORGES Siège social : MAIRIE - 21580 CUSSEY-LES-FORGES MAIRIE LE VILLAGE - 21580 CUSSEY-LES-FORGES	2ha 87a 27ca	PPRA 2ha 87a 27ca
C	580	COMBE ARBEAU COTES DE VAUL	4	COMMUNE DE CUSSEY LES FORGES Siège social : MAIRIE - 21580 CUSSEY-LES-FORGES MAIRIE LE VILLAGE - 21580 CUSSEY-LES-FORGES	5ha 53a 30ca	PPRA 5ha 53a 30ca
C	581	COMBE ARBEAU COTES DE VAUL	4	COMMUNE DE CUSSEY LES FORGES Siège social : MAIRIE - 21580 CUSSEY-LES-FORGES MAIRIE LE VILLAGE - 21580 CUSSEY-LES-FORGES	0ha 13a 26ca	PPRA 0ha 13a 26ca
C	582	COMBE ARBEAU COTES DE VAUL	4	COMMUNE DE CUSSEY LES FORGES Siège social : MAIRIE - 21580 CUSSEY-LES-FORGES MAIRIE LE VILLAGE - 21580 CUSSEY-LES-FORGES	6ha 73a 00ca	PPRA 6ha 73a 00ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE A
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
SECTION B

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
B	460	LA RESERVE	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE	85ha 52a 00ca	PPRA 85ha 52a 00ca
B	461	LA RESERVE	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE	0ha 13a 40ca	PPRA 0ha 13a 40ca
B	462	LES CINQUANTE ARPENTS	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMEEDÉ MARIE GALLIOT, épx JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	5ha 00a 70ca	PPRA 5ha 00a 70ca
B	463	LES CINQUANTE ARPENTS	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMEEDÉ MARIE GALLIOT, épx JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	8ha 79a 30ca	PPRA 8ha 79a 30ca
B	464	LES CINQUANTE ARPENTS	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMEEDÉ MARIE GALLIOT, épx JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	18ha 49a 40ca	PPRA 18ha 49a 40ca
B	466	SUR PRE SEC	33	M GREY RAPHAEL, GILLES RAYMONDE, épx PIGNY ANGELIQUE, né le 22/01/1972 à 021 DIJON 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT	0ha 09a 40ca	PPRA 0ha 09a 40ca
B	468	SUR PRE SEC	33	M GREY RAPHAEL, GILLES RAYMONDE, épx PIGNY ANGELIQUE, né le 22/01/1972 à 021 DIJON 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT	0ha 04a 96ca	PPRA 0ha 04a 96ca
B	487	PRE SEC	18	Ind : M GREY RAPHAEL, GILLES RAYMONDE, épx PIGNY ANGELIQUE, né le 22/01/1972 à 021 DIJON 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT Ind : Mme PIGNY ANGELIQUE, SIMONE GILBERTE, épse GREY RAPHAEL, née le 30/01/1974 à 070 GRAY 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT	0ha 63a 14ca	PPRA 0ha 63a 14ca
B	541	SUR PRE SEC	33	M GREY RAPHAEL, GILLES RAYMONDE, épx PIGNY ANGELIQUE, né le 22/01/1972 à 021 DIJON 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT	0ha 50a 74ca	PPRA 0ha 50a 74ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE A
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE

SECTION ZP

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
ZP	8	COTE DE PERD SON TEMPS	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVILLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVILLE	0ha 62a 30ca	PPRA 0ha 62a 30ca
ZP	13	COTE DE PERD SON TEMPS	18	Ind : M GREY RAPHAEL, GILLES RAYMONDE, époux PIGNY ANGÉLIQUE, né le 22/01/1972 à 021 DIJON 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT Ind : Mme PIGNY ANGÉLIQUE, SIMONE GILBERTE, épouse GREY RAPHAEL, née le 30/01/1974 à 070 GRAY 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT	19ha 70a 56ca	PPRA 13ha 38a 46ca PPRB 6ha 32a 10ca
ZP	15	LE PAVILLON	2	Ind : Mme MARRON MICHELLE, RAYMONDE, épouse VENTICINQUE CLAUDE, née le 05/06/1950 à 001 NEUVILLE-SUR-AIN LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : M VENTICINQUE CLAUDE, époux MARRON MICHELLE, né le 22/02/1953 à 099 TUNISIE LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 31a 09ca	PPRA 0ha 31a 09ca
ZP	27	LE PAVILLON	2	Ind : Mme MARRON MICHELLE, RAYMONDE, épouse VENTICINQUE CLAUDE, née le 05/06/1950 à 001 NEUVILLE-SUR-AIN LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : M VENTICINQUE CLAUDE, époux MARRON MICHELLE, né le 02/02/1953 à 099 TUNISIE LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	2ha 97a 59ca	PPRA 2ha 97a 59ca
ZP	28	LE PAVILLON	18	Ind : M GREY RAPHAEL, GILLES RAYMONDE, époux PIGNY ANGÉLIQUE, né le 22/01/1972 à 021 DIJON 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT Ind : Mme PIGNY ANGÉLIQUE, SIMONE GILBERTE, épouse GREY RAPHAEL, née le 30/01/1974 à 070 GRAY 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT	10ha 04a 09ca	PPRA 10ha 04a 09ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE COURLON
SECTION ZD

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
ZD	3	COTE DE LA GARENNE EST	1	Ind : Mme ANTOINE CECILE, épouse DESBROSSES BRUNO, née le 28/12/1958 à 021 DIJON 3 RUE DU MOULIN - 21120 VILLECOMTE Ind : M ANTOINE PHILIPPE, FELIX MARCEL, époux FOURNEAUX VALERIE, né le 26/05/1956 à 021 DIJON 6 RUE BELLE VUE - 21380 ASNIERES-LES-DIJON	2ha 47a 80ca	PPRB 2ha 47a 80ca
ZD	4	COTE DE LA GARENNE EST	1	Ind : Mme ANTOINE CECILE, épouse DESBROSSES BRUNO, née le 28/12/1958 à 021 DIJON 3 RUE DU MOULIN - 21120 VILLECOMTE Ind : M ANTOINE PHILIPPE, FELIX MARCEL, époux FOURNEAUX VALERIE, né le 26/05/1956 à 021 DIJON 6 RUE BELLE VUE - 21380 ASNIERES-LES-DIJON	0ha 10a 10ca	PPRB 0ha 10a 10ca
ZD	31	CHAMPS BENIN	2	Ind : Mme MARRON MICHELLE, RAYMONDE, épouse VENTICINQUE CLAUDE, née le 05/06/1950 à 001 NEUVILLE-SUR-AIN LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M VENTICINQUE CLAUDE, époux MARRON MICHELLE, né le 02/02/1953 à 099 TUNISIE LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 17a 50ca	PPRB 0ha 17a 50ca
ZD	40	COTE DE LA GARENNE EST	3	Mme RAUDOT GENET DE CHATENAY ELISABETH, HENRIETTE MARIE ISABELLE, épouse ESCOLLE JULIEN, née le 16/10/1946 à 075 PARIS 15 15 CRS GENERAL DE GAULLE - 21000 DIJON	1ha 21a 32ca	PPRB 1ha 21a 32ca
ZD	41	COTE DE LA GARENNE EST	2	Ind : Mme MARRON MICHELLE, RAYMONDE, épouse VENTICINQUE CLAUDE, née le 05/06/1950 à 001 NEUVILLE-SUR-AIN LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M VENTICINQUE CLAUDE, époux MARRON MICHELLE, né le 02/02/1953 à 099 TUNISIE LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 76a 78ca	PPRB 0ha 76a 78ca
ZD	44	LE PAVILLON	2	Ind : Mme MARRON MICHELLE, RAYMONDE, épouse VENTICINQUE CLAUDE, née le 05/06/1950 à 001 NEUVILLE-SUR-AIN LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M VENTICINQUE CLAUDE, époux MARRON MICHELLE, né le 02/02/1953 à 099 TUNISIE LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 06a 19ca	PPRB 0ha 06a 19ca
ZD	74	COTE DE LA GARENNE EST	2	Ind : Mme MARRON MICHELLE, RAYMONDE, épouse VENTICINQUE CLAUDE, née le 05/06/1950 à 001 NEUVILLE-SUR-AIN LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M VENTICINQUE CLAUDE, époux MARRON MICHELLE, né le 02/02/1953 à 099 TUNISIE LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	1ha 20a 83ca	PPRB 1ha 20a 83ca
ZD	75	LE PAVILLON	2	Ind : Mme MARRON MICHELLE, RAYMONDE, épouse VENTICINQUE CLAUDE, née le 05/06/1950 à 001 NEUVILLE-SUR-AIN LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M VENTICINQUE CLAUDE, époux MARRON MICHELLE, né le 02/02/1953 à 099 TUNISIE LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 15a 41ca	PPRB 0ha 15a 41ca
ZD	78	LE PAVILLON	2	Ind : Mme MARRON MICHELLE, RAYMONDE, épouse VENTICINQUE CLAUDE, née le 05/06/1950 à 001 NEUVILLE-SUR-AIN LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M VENTICINQUE CLAUDE, époux MARRON MICHELLE, né le 02/02/1953 à 099 TUNISIE LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 04a 58ca	PPRB 0ha 04a 58ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE
SECTION B

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
B	196	PETIT TREUCHOT	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVILLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVILLE	2ha 01a 90ca	PPRB 2ha 01a 90ca
B	197	PETIT TREUCHOT	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVILLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVILLE	0ha 54a 10ca	PPRB 0ha 54a 10ca
B	199	SOUS LES TREUCHOTS	6	Mme NOURISSAT TATIANA, PATRICIA, épouse ROSENFELD EMMANUEL, née le 03/01/1969 à 099 BELGIQUE 5 SQ LAMARTINE - 75016 PARIS 16	2ha 21a 30ca	PPRB 2ha 21a 30ca
B	208	GRAND TREUCHOT	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVILLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVILLE	20ha 96a 00ca	PPRB 20ha 96a 00ca
B	264	COMBE AU COGNET	7	Ind : M HORY JEAN-PIERRE, époux TEXEIRA ISABELLE, né le 20/04/1966 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme TEXEIRA ISABELLE, épouse HORY JEAN, née le 18/09/1974 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 20a 90ca	PPRB 0ha 20a 90ca
B	267	COMBE AU COGNET	8	Ind : M CLAIROTTE MICHEL, ANDRE, époux ROUGET NOELLE, né le 08/03/1952 à 039 CHAMPOIVERS 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme ROUGET NOELLE, GENEVIEVE PAULETTE, épouse CLAIROTTE MICHEL, née le 16/12/1956 à 012 RODEZ 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 12a 20ca	PPRB 0ha 12a 20ca
B	268	COMBE AU COGNET	8	Ind : M CLAIROTTE MICHEL, ANDRE, époux ROUGET NOELLE, né le 08/03/1952 à 039 CHAMPOIVERS 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme ROUGET NOELLE, GENEVIEVE PAULETTE, épouse CLAIROTTE MICHEL, née le 16/12/1956 à 012 RODEZ 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 46a 42ca	PPRB 0ha 46a 42ca
B	269	COMBE AU COGNET	7	Ind : M HORY JEAN-PIERRE, époux TEXEIRA ISABELLE, né le 20/04/1966 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme TEXEIRA ISABELLE, épouse HORY JEAN, née le 18/09/1974 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 99a 70ca	PPRB 0ha 99a 70ca
B	270	COMBE AU COGNET	9	Ind : M BASTIAN ROBERT, ALBERT, né le 11/02/1935 à 057 BITCHE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme MENDYCK ANDREE, MARGUERITE, épouse BASTIAN ROBERT, née le 21/03/1938 à 021 BUSSIÈRES 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	1ha 27a 90ca	PPRB 1ha 27a 90ca
B	271	COMBE AU COGNET	7	Ind : M HORY JEAN-PIERRE, époux TEXEIRA ISABELLE, né le 20/04/1966 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme TEXEIRA ISABELLE, épouse HORY JEAN, née le 18/09/1974 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 15a 00ca	PPRB 0ha 15a 00ca
B	272	COMBE AU COGNET	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMELEE MARIE GALLIOT, époux JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	0ha 17a 65ca	PPRB 0ha 17a 65ca
B	273	COMBE AU COGNET	11	M HORY JEAN-PIERRE, époux TEXEIRA ISABELLE, né le 20/04/1966 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 12a 15ca	PPRB 0ha 12a 15ca
B	274	COMBE AU COGNET	7	Ind : M HORY JEAN-PIERRE, époux TEXEIRA ISABELLE, né le 20/04/1966 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme TEXEIRA ISABELLE, épouse HORY JEAN, née le 18/09/1974 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 12a 30ca	PPRB 0ha 12a 30ca
B	275	COMBE AU COGNET	7	Ind : M HORY JEAN-PIERRE, époux TEXEIRA ISABELLE, né le 20/04/1966 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme TEXEIRA ISABELLE, épouse HORY JEAN, née le 18/09/1974 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 10a 60ca	PPRB 0ha 10a 60ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
SECTION B

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
B	276	COMBE AU COGNET	9	Ind : M BASTIAN ROBERT, ALBERT, né le 11/02/1935 à 057 BITCHE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme MENDYCK ANDREE, MARGUERITE, épouse BASTIAN ROBERT, née le 21/03/1938 à 021 BUSSIÈRES 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	1ha 15a 00ca	PPRB 1ha 15a 00ca
B	277	COMBE AU COGNET	12	Nu-P Ind : M PHILIPPE ANDRE, né le 15/02/1951 à 021 SELONGEY 5 GRANDE RUE - 21120 MAREY-SUR-TILLE Nu-P Ind : Mlle PHILIPPE DENISE, née le 30/03/1953 à 021 DIJON 5 GRANDE RUE - 21120 MAREY-SUR-TILLE Usu : Mme REDOUTET ANGELE, HORTENSE MARIE LOUISE, veuve PHILIPPE, née le 07/10/1923 à 052 CHALANCEY 9014 GRAND RUE - 21120 MAREY-SUR-TILLE Prop : Mme REDOUTET ANGELE, HORTENSE MARIE LOUISE, veuve PHILIPPE, née le 07/10/1923 à 052 CHALANCEY 9014 GRAND RUE - 21120 MAREY-SUR-TILLE	0ha 37a 70ca	PPRB 0ha 37a 70ca
B	278	COMBE AU COGNET	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épouse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, époux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 16a 00ca	PPRB 0ha 16a 00ca
B	279	COMBE AU COGNET	14	Mme BURCKGART JACQUELINE, MARCELLE MARIE, épouse ROBERT JEAN, née le 29/07/1942 à 075 PARIS 14 30 RUE CONSTANT TROYON - 91140 VILLEBON SUR YVETTE	0ha 24a 60ca	PPRB 0ha 24a 60ca
B	280	COMBE AU COGNET	9	Ind : M BASTIAN ROBERT, ALBERT, né le 11/02/1935 à 057 BITCHE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme MENDYCK ANDREE, MARGUERITE, épouse BASTIAN ROBERT, née le 21/03/1938 à 021 BUSSIÈRES 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 15a 70ca	PPRB 0ha 15a 70ca
B	281	COMBE AU COGNET	6	Mme NOURISSAT TATIANA, PATRICIA, épouse ROSENFIELD EMMANUEL, née le 03/01/1969 à 099 BELGIQUE 5 SQ LAMARTINE - 75016 PARIS 16	0ha 60a 10ca	PPRB 0ha 60a 10ca
B	283	COMBE AU COGNET	6	Mme NOURISSAT TATIANA, PATRICIA, épouse ROSENFIELD EMMANUEL, née le 03/01/1969 à 099 BELGIQUE 5 SQ LAMARTINE - 75016 PARIS 16	0ha 06a 60ca	PPRB 0ha 06a 60ca
B	284	COMBE AU COGNET	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épouse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, époux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 55a 20ca	PPRB 0ha 55a 20ca
B	285	COMBE AU COGNET	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épouse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, époux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 18a 90ca	PPRB 0ha 18a 90ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
SECTION B

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
B	286	COMBE AU COGNET	9	Ind : M BASTIAN ROBERT, ALBERT, né le 11/02/1935 à 057 BITCHE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme MENDYCK ANDREE, MARGUERITE, épouse BASTIAN ROBERT, née le 21/03/1938 à 021 BUSSIÈRES 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 50a 00ca	PPRB 0ha 50a 00ca
B	287	COMBE AU COGNET	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épouse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, époux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 72a 40ca	PPRB 0ha 72a 40ca
B	288	COMBE AU COGNET	9	Ind : M BASTIAN ROBERT, ALBERT, né le 11/02/1935 à 057 BITCHE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme MENDYCK ANDREE, MARGUERITE, épouse BASTIAN ROBERT, née le 21/03/1938 à 021 BUSSIÈRES 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 17a 50ca	PPRB 0ha 17a 50ca
B	296	COMBE COTEBILLE	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE	0ha 02a 20ca	PPRB 0ha 02a 20ca
B	297	COMBE COTEBILLE	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épouse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, époux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	1ha 00a 90ca	PPRB 1ha 00a 90ca
B	298	COMBE COTEBILLE	15	Ind : Mme LEDEUIL DOMINIQUE, MADELEINE, épouse GARNIER, née le 22/01/1954 à 021 DIJON TOUR ST ETIENNE 2 RUE DES MOULINS - 21000 DIJON Ind : M LEDEUIL PATRICE, GEORGES LOUIS, époux LORQUIN CATHERINE, né le 20/06/1958 à 021 DIJON 21 RUE MONTMEROUX - 21120 GEMEAUX	0ha 34a 80ca	PPRB 0ha 34a 80ca
B	299	COMBE COTEBILLE	9	Ind : M BASTIAN ROBERT, ALBERT, né le 11/02/1935 à 057 BITCHE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme MENDYCK ANDREE, MARGUERITE, épouse BASTIAN ROBERT, née le 21/03/1938 à 021 BUSSIÈRES 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 22a 97ca	PPRB 0ha 22a 97ca
B	300	COMBE COTEBILLE	7	Ind : M HORY JEAN-PIERRE, époux TEXEIRA ISABELLE, né le 20/04/1966 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme TEXEIRA ISABELLE, épouse HORY JEAN, née le 18/09/1974 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 92a 65ca	PPRB 0ha 92a 65ca
B	301	COMBE COTEBILLE	16	Nu-P Ind : M NAUDET BENOIT, JEAN-ROBERT MARIE, époux HUART MYRIAM, né le 14/12/1974 à 021 DIJON 16 RUE DE L'ARTISANAT - 21580 COUTERNON Nu-P Ind : M NAUDET ETIENNE, MARIE DENIS, époux ROBERT FRANCINE, né le 12/10/1967 à 021 DIJON 204 RUE DE L'AVENIR - 21850 SAINT-APOLLINAIRE Nu-P Ind : Mlle NAUDET MYRIAM, ISABELLE, Célibataire, née le 07/05/1996 à 053 CHATEAU GONTIER IMP JEAN BOUIN - 53100 MAYENNE Usu : Mme PETIT MONIQUE, ANDREE ARMANDINE, épouse NAUDET, née le 04/03/1948 à 021 PRUSLY-SUR-OURCE 4B RUE ANATOLE FRANCE - 21120 IS SUR TILLE	0ha 26a 80ca	PPRB 0ha 26a 80ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE
SECTION B

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
B	302	COMBE COTEBILLE	9	Ind : M BASTIAN ROBERT, ALBERT, né le 11/02/1935 à 057 BITCHE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme MENDYCK ANDREE, MARGUERITE, épouse BASTIAN ROBERT, née le 21/03/1938 à 021 BUSSIÈRES 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 48a 30ca	PPRB 0ha 48a 30ca
B	303	COMBE COTEBILLE	9	Ind : M BASTIAN ROBERT, ALBERT, né le 11/02/1935 à 057 BITCHE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme MENDYCK ANDREE, MARGUERITE, épouse BASTIAN ROBERT, née le 21/03/1938 à 021 BUSSIÈRES 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 35a 86ca	PPRB 0ha 35a 86ca
B	304	COMBE COTEBILLE	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVILLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVILLE	0ha 17a 74ca	PPRB 0ha 17a 74ca
B	305	COMBE COTEBILLE	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVILLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVILLE	0ha 25a 80ca	PPRB 0ha 25a 80ca
B	306	COMBE COTEBILLE	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMEDEV MARIE GALLIOT, époux JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	0ha 64a 80ca	PPRB 0ha 64a 80ca
B	307	LES CHENIOTS	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVILLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVILLE	64ha 67a 96ca	PPRB 64ha 67a 96ca
B	308	LES CHENIOTS	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVILLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVILLE	27ha 69a 34ca	PPRB 27ha 69a 34ca
B	309	MONTAGNE DES LAVIERES	17	Ind : Mme FONTAINE MARGUERITE, MARIE THERESE, épouse LEMESLE, née le 28/12/1937 à 028 CHARBONNIERES 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : M LEMESLE ANDRE, GUSTAVE, époux FONTAINE MARGUERITE MARI, né le 18/05/1937 à 028 MONTIGNY LE CHARTIF 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 43a 00ca	PPRB 0ha 43a 00ca
B	310	MONTAGNE DES LAVIERES	18	Ind : M GREY RAPHAEL, GILLES RAYMONDE, époux PIGNY ANGELIQUE, né le 22/01/1972 à 021 DIJON 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT Ind : Mme PIGNY ANGELIQUE, SIMONE GILBERTE, épouse GREY RAPHAEL, née le 30/01/1974 à 070 GRAY 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT	0ha 59a 00ca	PPRB 0ha 59a 00ca
B	311	MONTAGNE DES LAVIERES	18	Ind : M GREY RAPHAEL, GILLES RAYMONDE, époux PIGNY ANGELIQUE, né le 22/01/1972 à 021 DIJON 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT Ind : Mme PIGNY ANGELIQUE, SIMONE GILBERTE, épouse GREY RAPHAEL, née le 30/01/1974 à 070 GRAY 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT	0ha 31a 20ca	PPRB 0ha 31a 20ca
B	312	MONTAGNE DES LAVIERES	17	Ind : Mme FONTAINE MARGUERITE, MARIE THERESE, épouse LEMESLE, née le 28/12/1937 à 028 CHARBONNIERES 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : M LEMESLE ANDRE, GUSTAVE, époux FONTAINE MARGUERITE MARI, né le 18/05/1937 à 028 MONTIGNY LE CHARTIF 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 08a 30ca	PPRB 0ha 08a 30ca
B	313	MONTAGNE DES LAVIERES	19	M CLAIROTTE NICOLAS, DANIEL LUDOVIC, Célibataire, né le 13/03/1981 à 021 DIJON 3 ALL DES TILLEULS - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 37a 30ca	PPRB 0ha 37a 30ca
B	314	MONTAGNE DES LAVIERES	17	Ind : Mme FONTAINE MARGUERITE, MARIE THERESE, épouse LEMESLE, née le 28/12/1937 à 028 CHARBONNIERES 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : M LEMESLE ANDRE, GUSTAVE, époux FONTAINE MARGUERITE MARI, né le 18/05/1937 à 028 MONTIGNY LE CHARTIF 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 18a 80ca	PPRB 0ha 18a 80ca
B	315	MONTAGNE DES LAVIERES	20	Ind : Mme GUILLEVIC MARIE-THERESE, MARIE-LOUISE, épouse LEMAIRE JEAN, née le 05/12/1939 à 021 MARCILLY S/TILLE 7 RUE JEAN DUCROS - 21120 IS SUR TILLE Ind : M GUILLEVIC YVES, né le 18/12/2018 RUE DE LA BARRE - 21220 CHAMBOEUF	0ha 09a 60ca	PPRB 0ha 09a 60ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
SECTION B

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
B	316	MONTAGNE DES LAVIERES	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, épux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 35a 80ca	PPRB 0ha 35a 80ca
B	317	MONTAGNE DES LAVIERES	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMEDEE MARIE GALLIOT, épux JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	0ha 38a 85ca	PPRB 0ha 38a 85ca
B	318	MONTAGNE DES LAVIERES	19	M CLAIROTTE NICOLAS, DANIEL LUDOVIC, Célibataire, né le 13/03/1981 à 021 DIJON 3 ALL DES TILLEULS - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 19a 35ca	PPRB 0ha 19a 35ca
B	319	MONTAGNE DES LAVIERES	21	Ind : M DION GEORGES, LUCIEN ANDRE, Célibataire, né le 07/09/1955 à 021 DIJON 14 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme DION VIVIANE, LUCIENNE ANDREE, épse GOUGET CHRISTIAN, née le 31/08/1953 à 021 DIJON 8 GR GRANDE RUE - 52160 VILLARS-SANTENOGE Ind : Mme HORY COLETTE, LUCETTE, épse RIBOULAT, née le 09/10/1948 à 021 RECEY-SUR-OURCE 23 RUE DE LA PEROUSE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY GILLES, ANDRE JOSEPH, épux DEVAUD COLETTE, né le 25/06/1946 à 021 CHATILLON SUR SEINE 5 RUE DU CHAMP GRAS - 21580 AVOT Ind : Mme HORY MARGUERITE, MARIE JOSEPH, épse LEDEUIL RENE, née le 07/10/1935 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 23 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY PIERRE, GEORGES GUSTAVE, épux SERMET COLETTE, né le 13/03/1937 à 021 DIJON 5 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 22a 00ca	PPRB 0ha 22a 00ca
B	320	MONTAGNE DES LAVIERES	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, épux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 49a 63ca	PPRB 0ha 49a 63ca
B	321	MONTAGNE DES LAVIERES	21	Ind : M DION GEORGES, LUCIEN ANDRE, Célibataire, né le 07/09/1955 à 021 DIJON 14 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme DION VIVIANE, LUCIENNE ANDREE, épse GOUGET CHRISTIAN, née le 31/08/1953 à 021 DIJON 8 GR GRANDE RUE - 52160 VILLARS-SANTENOGE Ind : Mme HORY COLETTE, LUCETTE, épse RIBOULAT, née le 09/10/1948 à 021 RECEY-SUR-OURCE 23 RUE DE LA PEROUSE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY GILLES, ANDRE JOSEPH, épux DEVAUD COLETTE, né le 25/06/1946 à 021 CHATILLON SUR SEINE 5 RUE DU CHAMP GRAS - 21580 AVOT Ind : Mme HORY MARGUERITE, MARIE JOSEPH, épse LEDEUIL RENE, née le 07/10/1935 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 23 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY PIERRE, GEORGES GUSTAVE, épux SERMET COLETTE, né le 13/03/1937 à 021 DIJON 5 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 35a 60ca	PPRB 0ha 35a 60ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
SECTION B

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
B	322	MONTAGNE DES LAVIERES	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épouse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, époux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 22a 30ca	PPRB 0ha 22a 30ca
B	324	MONTAGNE DES LAVIERES	22	M LURET JEAN, ALAIN ABEL LOUIS, époux MILIVOJEVIC MILA, né le 14/07/1952 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 4 RUE DES GEMEUX - 21220 GEVREY CHAMBERTIN	0ha 36a 93ca	PPRB 0ha 36a 93ca
B	334	MONTAGNE DES LAVIERES	21	Ind : M DION GEORGES, LUCIEN ANDRE, Célibataire, né le 07/09/1955 à 021 DIJON 14 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme DION VIVIANE, LUCIENNE ANDREE, épouse GOUGET CHRISTIAN, née le 31/08/1953 à 021 DIJON 8 GR GRANDE RUE - 52160 VILLARS-SANTENOGE Ind : Mme HORY COLETTE, LUCETTE, épouse RIBOULAT, née le 09/10/1948 à 021 RECEY-SUR-OURCE 23 RUE DE LA PEROUSE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY GILLES, ANDRE JOSEPH, époux DEVAUD COLETTE, né le 25/06/1946 à 021 CHATILLON SUR SEINE 5 RUE DU CHAMP GRAS - 21580 AVOT Ind : Mme HORY MARGUERITE, MARIE JOSEPH, épouse LEDEUIL RENE, née le 07/10/1935 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 23 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY PIERRE, GEORGES GUSTAVE, époux SERMET COLETTE, né le 13/03/1937 à 021 DIJON 5 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 26a 70ca	PPRB 0ha 26a 70ca
B	335	MONTAGNE DES LAVIERES	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épouse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, époux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 27a 50ca	PPRB 0ha 27a 50ca
B	341	MONTAGNE DES LAVIERES	23	Nu-P Ind : Mlle BASTIAN ANNE-LISE, ELISABETH MARGUERITE, Célibataire, née le 28/02/1972 à 021 GRANCEY-LE-CHATEAU 5B CRS GENERAL DE GAULLE - 21000 DIJON Nu-P Ind : Mlle BASTIAN MARIE-AGNES, Célibataire, née le 19/06/1973 à 021 GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE 3 CHEMIN DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Usu : M BASTIAN ROBERT, ALBERT, né le 11/02/1935 à 057 BITCHE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Nu-P Ind : M BASTIAN STEPHANE, ALOISE, Célibataire, né le 30/09/1968 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 31a 30ca	PPRB 0ha 31a 30ca
B	342	MONTAGNE DES LAVIERES	24	Mlle PHILIPPE FRANCOISE, ALICE, Célibataire, née le 05/02/1947 à 021 SELONGEY 26B RUE GUY DE MAUPASSANT - 21000 DIJON	0ha 30a 88ca	PPRB 0ha 30a 88ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
SECTION B

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
B	343	MONTAGNE DES LAVIERES	21	Ind : M DION GEORGES, LUCIEN ANDRE, Célibataire, né le 07/09/1955 à 021 DIJON 14 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme DION VIVIANE, LUCIENNE ANDREE, épouse GOUGET CHRISTIAN, née le 31/08/1953 à 021 DIJON 8 GR GRANDE RUE - 52160 VILLARS-SANTENOGE Ind : Mme HORY COLETTE, LUCETTE, épouse RIBOULAT, née le 09/10/1948 à 021 RECEY-SUR-OURCE 23 RUE DE LA PEROUSE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY GILLES, ANDRE JOSEPH, époux DEVAUD COLETTE, né le 25/06/1946 à 021 CHATILLON SUR SEINE 5 RUE DU CHAMP GRAS - 21580 AVOT Ind : Mme HORY MARGUERITE, MARIE JOSEPH, épouse LEDEUIL RENE, née le 07/10/1935 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 23 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY PIERRE, GEORGES GUSTAVE, époux SERMET COLETTE, né le 13/03/1937 à 021 DIJON 5 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 47a 80ca	PPRB 0ha 47a 80ca
B	344	MONTAGNE DES LAVIERES	25	Ind : Mme BALAIS NATHALIE, épouse CAETANO CHRISTIAN, née le 26/10/1965 à 021 DIJON 12 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M CAETANO CHRISTIAN, JEAN JACQUES, époux BALAIS NATHALIE, né le 18/05/1957 à 021 VOULAINES 12 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 39a 70ca	PPRB 0ha 39a 70ca
B	345	MONTAGNE DES LAVIERES	21	Ind : M DION GEORGES, LUCIEN ANDRE, Célibataire, né le 07/09/1955 à 021 DIJON 14 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme DION VIVIANE, LUCIENNE ANDREE, épouse GOUGET CHRISTIAN, née le 31/08/1953 à 021 DIJON 8 GR GRANDE RUE - 52160 VILLARS-SANTENOGE Ind : Mme HORY COLETTE, LUCETTE, épouse RIBOULAT, née le 09/10/1948 à 021 RECEY-SUR-OURCE 23 RUE DE LA PEROUSE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY GILLES, ANDRE JOSEPH, époux DEVAUD COLETTE, né le 25/06/1946 à 021 CHATILLON SUR SEINE 5 RUE DU CHAMP GRAS - 21580 AVOT Ind : Mme HORY MARGUERITE, MARIE JOSEPH, épouse LEDEUIL RENE, née le 07/10/1935 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 23 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY PIERRE, GEORGES GUSTAVE, époux SERMET COLETTE, né le 13/03/1937 à 021 DIJON 5 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 17a 90ca	PPRB 0ha 17a 90ca
B	346	MONTAGNE DES LAVIERES	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épouse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, époux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 96a 82ca	PPRB 0ha 96a 82ca
B	347	MONTAGNE DES LAVIERES	26	Ind : Mme CLERC CHANTAL, BERNADETTE, épouse FLOCARD JACQUES, née le 08/07/1949 à 052 LAMARGELLE-AUX-BOIS LAMARGELLE AUX BOIS 8 RUE DE L'ETANG - 52160 VALS DES TILLES Ind : M FLOCARD JACQUES, ANDRE, époux CLERC CHANTAL, né le 02/03/1946 à 052 COURCELLES-VAL-D'ESNOMS LAMARGELLE AUX BOIS 8 RUE DE L'ETANG - 52160 VALS DES TILLES	0ha 41a 60ca	PPRB 0ha 41a 60ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
SECTION B

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
B	363	MONTAGNE DES LAVIERES	21	Ind : M DION GEORGES, LUCIEN ANDRE, Célibataire, né le 07/09/1955 à 021 DIJON 14 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme DION VIVIANE, LUCIENNE ANDREE, épouse GOUGET CHRISTIAN, née le 31/08/1953 à 021 DIJON 8 GR GRANDE RUE - 52160 VILLARS-SANTENOGE Ind : Mme HORY COLETTE, LUCETTE, épouse RIBOULAT, née le 09/10/1948 à 021 RECEY-SUR-OURCE 23 RUE DE LA PEROUSE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY GILLES, ANDRE JOSEPH, époux DEVAUD COLETTE, né le 25/06/1946 à 021 CHATILLON SUR SEINE 5 RUE DU CHAMP GRAS - 21580 AVOT Ind : Mme HORY MARGUERITE, MARIE JOSEPH, épouse LEDEUIL RENE, née le 07/10/1935 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 23 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY PIERRE, GEORGES GUSTAVE, époux SERMET COLETTE, né le 13/03/1937 à 021 DIJON 5 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 22a 16ca	PPRB 0ha 22a 16ca
B	364	MONTAGNE DES LAVIERES	19	M CLAIRONTE NICOLAS, DANIEL LUDOVIC, Célibataire, né le 13/03/1981 à 021 DIJON 3 ALL DES TILLEULS - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 22a 44ca	PPRB 0ha 22a 44ca
B	365	MONTAGNE DES LAVIERES	9	Ind : M BASTIAN ROBERT, ALBERT, né le 11/02/1935 à 057 BITCHE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme MENDYCK ANDREE, MARGUERITE, épouse BASTIAN ROBERT, née le 21/03/1938 à 021 BUSSIÈRES 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 23a 10ca	PPRB 0ha 23a 10ca
B	366	MONTAGNE DES LAVIERES	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE	0ha 13a 40ca	PPRB 0ha 13a 40ca
B	378	MONTAGNE DES LAVIERES	27	M BASTIAN STEPHANE, ALOISE, Célibataire, né le 30/09/1968 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 25a 80ca	PPRB 0ha 25a 80ca
B	379	MONTAGNE DES LAVIERES	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épouse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, époux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 28a 47ca	PPRB 0ha 28a 47ca
B	380	MONTAGNE DES LAVIERES	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épouse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, époux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 05a 93ca	PPRB 0ha 05a 93ca
B	381	MONTAGNE DES LAVIERES	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE	0ha 15a 90ca	PPRB 0ha 15a 90ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
SECTION B

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
B	382	MONTAGNE DES LAVIERES	16	Nu-P Ind : M NAUDET BENOIT, JEAN-ROBERT MARIE, époux HUART MYRIAM, né le 14/12/1974 à 021 DIJON 16 RUE DE L'ARTISANAT - 21560 COUTERNON Nu-P Ind : M NAUDET ETIENNE, MARIE DENIS, époux ROBERT FRANCINE, né le 12/10/1967 à 021 DIJON 204 RUE DE L'AVENIR - 21850 SAINT-APOLLINAIRE Nu-P Ind : Mlle NAUDET MYRIAM, ISABELLE, Célibataire, née le 07/05/1996 à 053 CHATEAU GONTIER IMP JEAN BOUIN - 53100 MAYENNE Usu : Mme PETIT MONIQUE, ANDREE ARMANDINE, épouse NAUDET, née le 04/03/1948 à 021 PRUSLY-SUR-OURCE 4B RUE ANATOLE FRANCE - 21120 IS SUR TILLE	0ha 16a 20ca	PPRB 0ha 16a 20ca
B	383	MONTAGNE DES LAVIERES	14	Mme BURCKGART JACQUELINE, MARCELLE MARIE, épouse ROBERT JEAN, née le 29/07/1942 à 075 PARIS 14 30 RUE CONSTANT TROYON - 91140 VILLEBON SUR YVETTE	0ha 20a 40ca	PPRB 0ha 20a 40ca
B	384	MONTAGNE DES LAVIERES	28	ASSOCIATION DIOCESAINE DE DIJON BP 57989 - 21079 DIJON CEDEX	0ha 34a 00ca	PPRB 0ha 34a 00ca
B	385	LES RANDS	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE	12ha 30a 00ca	PPRB 12ha 30a 00ca
B	402	SOUS LES RANDS	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMEEDÉ MARIE GALLIOT, époux JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	0ha 29a 30ca	PPRB 0ha 29a 30ca
B	403	SOUS LES RANDS	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épouse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D'AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D'AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGÉ, époux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 13a 90ca	PPRB 0ha 13a 90ca
B	404	SOUS LES RANDS	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMEEDÉ MARIE GALLIOT, époux JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	0ha 15a 10ca	PPRB 0ha 15a 10ca
B	405	SOUS LES RANDS	6	Mme NOURISSAT TATIANA, PATRICIA, épouse ROSENFELD EMMANUEL, née le 03/01/1969 à 099 BELGIQUE 5 SQ LAMARTINE - 75016 PARIS 16	0ha 16a 77ca	PPRB 0ha 16a 77ca
B	411	SOUS LES RANDS	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMEEDÉ MARIE GALLIOT, époux JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	0ha 42a 60ca	PPRB 0ha 42a 60ca
B	412	SUR LA VOIE AUX ANES	8	Ind : M CLAIROTTE MICHEL, ANDRÉ, époux ROUGET NOELLE, né le 08/03/1952 à 039 CHAMPDIVERS 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme ROUGET NOELLE, GENEVIEVE PAULETTE, épouse CLAIROTTE MICHEL, née le 16/12/1956 à 012 RODEZ 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 21a 05ca	PPRB 0ha 21a 05ca
B	413	SUR LA VOIE AUX ANES	7	Ind : M HORY JEAN-PIERRE, époux TEXEIRA ISABELLE, né le 20/04/1966 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme TEXEIRA ISABELLE, épouse HORY JEAN, née le 18/09/1974 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 23a 50ca	PPRB 0ha 23a 50ca
B	414	SUR LA VOIE AUX ANES	8	Ind : M CLAIROTTE MICHEL, ANDRÉ, époux ROUGET NOELLE, né le 08/03/1952 à 039 CHAMPDIVERS 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme ROUGET NOELLE, GENEVIEVE PAULETTE, épouse CLAIROTTE MICHEL, née le 16/12/1956 à 012 RODEZ 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 29a 90ca	PPRB 0ha 29a 90ca
B	415	SUR LA VOIE AUX ANES	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMEEDÉ MARIE GALLIOT, époux JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	0ha 99a 00ca	PPRB 0ha 99a 00ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE
SECTION B

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
B	416	SUR LA VOIE AUX ANES	8	Ind : M CLAIROTTE MICHEL, ANDRE, époux ROUGET NOELLE, né le 08/03/1952 à 039 CHAMPDIVERS 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme ROUGET NOELLE, GENEVIEVE PAULETTE, épouse CLAIROTTE MICHEL, née le 16/12/1956 à 012 RODEZ 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 17a 60ca	PPRB 0ha 17a 60ca
B	417	SUR LA VOIE AUX ANES	8	Ind : M CLAIROTTE MICHEL, ANDRE, époux ROUGET NOELLE, né le 08/03/1952 à 039 CHAMPDIVERS 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme ROUGET NOELLE, GENEVIEVE PAULETTE, épouse CLAIROTTE MICHEL, née le 16/12/1956 à 012 RODEZ 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	1ha 00a 40ca	PPRB 1ha 00a 40ca
B	418	SUR LA VOIE AUX ANES	26	Ind : Mme CLERC CHANTAL, BERNADETTE, épouse FLOCARD JACQUES, née le 08/07/1949 à 052 LAMARGELLE-AUX-BOIS LAMARGELLE AUX BOIS 8 RUE DE L'ETANG - 52160 VALS DES TILLES Ind : M FLOCARD JACQUES, ANDRE, époux CLERC CHANTAL, né le 02/03/1946 à 052 COURCELLES-VAL-D'ESNOMS LAMARGELLE AUX BOIS 8 RUE DE L'ETANG - 52160 VALS DES TILLES	0ha 19a 10ca	PPRB 0ha 19a 10ca
B	419	SUR LA VOIE AUX ANES	6	Mme NOURISSAT TATIANA, PATRICIA, épouse ROSENFELD EMMANUEL, née le 03/01/1969 à 099 BELGIQUE 5 SQ LAMARTINE - 75016 PARIS 16	0ha 68a 40ca	PPRB 0ha 68a 40ca
B	420	SUR LA VOIE AUX ANES	8	Ind : M CLAIROTTE MICHEL, ANDRE, époux ROUGET NOELLE, né le 08/03/1952 à 039 CHAMPDIVERS 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme ROUGET NOELLE, GENEVIEVE PAULETTE, épouse CLAIROTTE MICHEL, née le 16/12/1956 à 012 RODEZ 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 26a 00ca	PPRB 0ha 26a 00ca
B	421	SUR LA VOIE AUX ANES	29	Mme LOUVOT HELENE, ANDREE, épouse BERTRAND CYRIL, née le 13/05/1973 à 021 DIJON 8 RUE JEAN LONGCHAMBON - 84000 AVIGNON	0ha 41a 10ca	PPRB 0ha 41a 10ca
B	422	SUR LA VOIE AUX ANES	19	M CLAIROTTE NICOLAS, DANIEL LUDOVIC, Célibataire, né le 13/03/1981 à 021 DIJON 3 ALL DES TILLEULS - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 22a 60ca	PPRB 0ha 22a 60ca
B	423	SUR LA VOIE AUX ANES	6	Mme NOURISSAT TATIANA, PATRICIA, épouse ROSENFELD EMMANUEL, née le 03/01/1969 à 099 BELGIQUE 5 SQ LAMARTINE - 75016 PARIS 16	0ha 19a 80ca	PPRB 0ha 19a 80ca
B	424	SUR LA VOIE AUX ANES	6	Mme NOURISSAT TATIANA, PATRICIA, épouse ROSENFELD EMMANUEL, née le 03/01/1969 à 099 BELGIQUE 5 SQ LAMARTINE - 75016 PARIS 16	0ha 20a 50ca	PPRB 0ha 20a 50ca
B	425	SUR LA VOIE AUX ANES	8	Ind : M CLAIROTTE MICHEL, ANDRE, époux ROUGET NOELLE, né le 08/03/1952 à 039 CHAMPDIVERS 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme ROUGET NOELLE, GENEVIEVE PAULETTE, épouse CLAIROTTE MICHEL, née le 16/12/1956 à 012 RODEZ 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 18a 40ca	PPRB 0ha 18a 40ca
B	426	SUR LA VOIE AUX ANES	29	Mme LOUVOT HELENE, ANDREE, épouse BERTRAND CYRIL, née le 13/05/1973 à 021 DIJON 8 RUE JEAN LONGCHAMBON - 84000 AVIGNON	0ha 66a 40ca	PPRB 0ha 66a 40ca
B	427	COTE DE PERD SON TEMPS	6	Mme NOURISSAT TATIANA, PATRICIA, épouse ROSENFELD EMMANUEL, née le 03/01/1969 à 099 BELGIQUE 5 SQ LAMARTINE - 75016 PARIS 16	0ha 12a 80ca	PPRB 0ha 12a 80ca
B	428	COTE DE PERD SON TEMPS	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE N° SIREN : 212103048 Sièges sociaux : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVILLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVILLE	0ha 05a 00ca	PPRB 0ha 05a 00ca
B	429	COTE DE PERD SON TEMPS	26	Ind : Mme CLERC CHANTAL, BERNADETTE, épouse FLOCARD JACQUES, née le 08/07/1949 à 052 LAMARGELLE-AUX-BOIS LAMARGELLE AUX BOIS 8 RUE DE L'ETANG - 52160 VALS DES TILLES Ind : M FLOCARD JACQUES, ANDRE, époux CLERC CHANTAL, né le 02/03/1946 à 052 COURCELLES-VAL-D'ESNOMS LAMARGELLE AUX BOIS 8 RUE DE L'ETANG - 52160 VALS DES TILLES	0ha 40a 10ca	PPRB 0ha 40a 10ca
B	430	COTE DE PERD SON TEMPS	18	Ind : M GREY RAPHAEL, GILLES RAYMONDE, époux PIGNY ANGELIQUE, né le 22/01/1972 à 021 DIJON 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT Ind : Mme PIGNY ANGELIQUE, SIMONE GILBERTE, épouse GREY RAPHAEL, née le 30/01/1974 à 070 GRAY 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT	0ha 45a 20ca	PPRB 0ha 45a 20ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE

SECTION B

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
B	431	COTE DE PERD SON TEMPS	21	Ind : M DION GEORGES, LUCIEN ANDRE, Célibataire, né le 07/09/1955 à 021 DIJON 14 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme DION VIVIANE, LUCIENNE ANDREE, épouse GOUGET CHRISTIAN, née le 31/08/1953 à 021 DIJON 8 GR GRANDE RUE - 52160 VILLARS-SANTENOGE Ind : Mme HORY COLETTE, LUCETTE, épouse RIBOULAT, née le 09/10/1948 à 021 RECEY-SUR-OURCE 23 RUE DE LA PEROUSE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY GILLES, ANDRE JOSEPH, époux DEVAUD COLETTE, né le 25/06/1946 à 021 CHATILLON SUR SEINE 5 RUE DU CHAMP GRAS - 21580 AVOT Ind : Mme HORY MARGUERITE, MARIE JOSEPH, épouse LEDEUIL RENE, née le 07/10/1935 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 23 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY PIERRE, GEORGES GUSTAVE, époux SERMET COLETTE, né le 13/03/1937 à 021 DIJON 5 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 12a 60ca	PPRB 0ha 12a 60ca
B	432	COTE DE PERD SON TEMPS	21	Ind : M DION GEORGES, LUCIEN ANDRE, Célibataire, né le 07/09/1955 à 021 DIJON 14 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme DION VIVIANE, LUCIENNE ANDREE, épouse GOUGET CHRISTIAN, née le 31/08/1953 à 021 DIJON 8 GR GRANDE RUE - 52160 VILLARS-SANTENOGE Ind : Mme HORY COLETTE, LUCETTE, épouse RIBOULAT, née le 09/10/1948 à 021 RECEY-SUR-OURCE 23 RUE DE LA PEROUSE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY GILLES, ANDRE JOSEPH, époux DEVAUD COLETTE, né le 25/06/1946 à 021 CHATILLON SUR SEINE 5 RUE DU CHAMP GRAS - 21580 AVOT Ind : Mme HORY MARGUERITE, MARIE JOSEPH, épouse LEDEUIL RENE, née le 07/10/1935 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 23 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY PIERRE, GEORGES GUSTAVE, époux SERMET COLETTE, né le 13/03/1937 à 021 DIJON 5 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 42a 40ca	PPRB 0ha 42a 40ca
B	433	COTE DE PERD SON TEMPS	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épouse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, époux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 70a 50ca	PPRB 0ha 70a 50ca
B	434	COTE DE PERD SON TEMPS	18	Ind : M GREY RAPHAEL, GILLES RAYMONDE, époux PIGNY ANGELIQUE, né le 22/01/1972 à 021 DIJON 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT Ind : Mme PIGNY ANGELIQUE, SIMONE GILBERTE, épouse GREY RAPHAEL, née le 30/01/1974 à 070 GRAY 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT	1ha 84a 15ca	PPRB 1ha 84a 15ca
B	435	COTE DE PERD SON TEMPS	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épouse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, époux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 96a 00ca	PPRB 0ha 96a 00ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE

SECTION B

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
B	436	COTE DE PERD SON TEMPS	26	Ind : Mme CLERC CHANTAL, BERNADETTE, épse FLOCARD JACQUES, née le 08/07/1949 à 052 LAMARGELLE-AUX-BOIS LAMARGELLE AUX BOIS 8 RUE DE L'ETANG - 52160 VALS DES TILLES Ind : M FLOCARD JACQUES, ANDRE, épse CLERC CHANTAL, né le 02/03/1946 à 052 COURCELLES-VAL-D'ESNOMS LAMARGELLE AUX BOIS 8 RUE DE L'ETANG - 52160 VALS DES TILLES	0ha 26a 10ca	PPRB 0ha 26a 10ca
B	437	COTE DE PERD SON TEMPS	30	Mme JUSTAUD JEANNINE, JENNY LEONIE, née le 10/08/1929 à 060 THIVERNY 128 RUE CARNOT - 60180 NOGENT SUR OISE	0ha 08a 50ca	PPRB 0ha 08a 50ca
B	438	COTE DE PERD SON TEMPS	18	Ind : M GREY RAPHAEL, GILLES RAYMONDE, épse PIGNY ANGELIQUE, né le 22/01/1972 à 021 DIJON 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT Ind : Mme PIGNY ANGELIQUE, SIMONE GILBERTE, épse GREY RAPHAEL, née le 30/01/1974 à 070 GRAY 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT	0ha 41a 30ca	PPRB 0ha 41a 30ca
B	448	LES CRAIS DE BELLE FONTAIN	30	Mme JUSTAUD JEANNINE, JENNY LEONIE, née le 10/08/1929 à 060 THIVERNY 128 RUE CARNOT - 60180 NOGENT SUR OISE	0ha 18a 50ca	PPRB 0ha 18a 50ca
B	449	LES CRAIS DE BELLE FONTAIN	21	Ind : M DION GEORGES, LUCIEN ANDRE, Célibataire, né le 07/09/1955 à 021 DIJON 14 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme DION VIVIANE, LUCIENNE ANDREE, épse GOUGET CHRISTIAN, née le 31/08/1953 à 021 DIJON 8 GR GRANDE RUE - 52160 VILLARS-SANTENOGE Ind : Mme HORY COLETTE, LUCETTE, épse RIBOULAT, née le 09/10/1948 à 021 RECEY-SUR-OURCE 23 RUE DE LA PEROUSE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY GILLES, ANDRE JOSEPH, épse DEVAUD COLETTE, né le 25/06/1946 à 021 CHATILLON SUR SEINE 5 RUE DU CHAMP GRAS - 21580 AVOT Ind : Mme HORY MARGUERITE, MARIE JOSEPHE, épse LEDEUIL RENE, née le 07/10/1935 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 23 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY PIERRE, GEORGES GUSTAVE, épse SERMET COLETTE, né le 13/03/1937 à 021 DIJON 5 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 06a 80ca	PPRB 0ha 06a 80ca
B	450	LES CRAIS DE BELLE FONTAIN	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, épse BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 27a 40ca	PPRB 0ha 27a 40ca
B	451	LES CRAIS DE BELLE FONTAIN	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, épse BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 17a 80ca	PPRB 0ha 17a 80ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
SECTION B

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
B	452	LES CRAIS DE BELLE FONTAIN	21	Ind : M DION GEORGES, LUCIEN ANDRE, Célibataire, né le 07/09/1955 à 021 DIJON 14 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme DION VIVIANE, LUCIENNE ANDREE, épouse GOUGET CHRISTIAN, née le 31/08/1953 à 021 DIJON 8 GR GRANDE RUE - 52160 VILLARS-SANTENOGE Ind : Mme HORY COLETTE, LUCETTE, épouse RIBOULAT, née le 09/10/1948 à 021 RECEY-SUR-OURCE 23 RUE DE LA PEROUSE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY GILLES, ANDRE JOSEPH, époux DEVAUD COLETTE, né le 25/06/1946 à 021 CHATILLON SUR SEINE 5 RUE DU CHAMP GRAS - 21580 AVOT Ind : Mme HORY MARGUERITE, MARIE JOSEPH, épouse LEDEUIL RENE, née le 07/10/1935 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 23 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY PIERRE, GEORGES GUSTAVE, époux SERMET COLETTE, né le 13/03/1937 à 021 DIJON 5 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 19a 70ca	PPRB 0ha 19a 70ca
B	454	LES CRAIS DE BELLE FONTAIN	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épouse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, époux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 07a 50ca	PPRB 0ha 07a 50ca
B	455	LES CRAIS DE BELLE FONTAIN	31	M NICOLAS HENRI, Célibataire, né à 099 21120 MARCILLY-SUR-TILLE	0ha 14a 00ca	PPRB 0ha 14a 00ca
B	456	LES CRAIS DE BELLE FONTAIN	21	Ind : M DION GEORGES, LUCIEN ANDRE, Célibataire, né le 07/09/1955 à 021 DIJON 14 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme DION VIVIANE, LUCIENNE ANDREE, épouse GOUGET CHRISTIAN, née le 31/08/1953 à 021 DIJON 8 GR GRANDE RUE - 52160 VILLARS-SANTENOGE Ind : Mme HORY COLETTE, LUCETTE, épouse RIBOULAT, née le 09/10/1948 à 021 RECEY-SUR-OURCE 23 RUE DE LA PEROUSE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY GILLES, ANDRE JOSEPH, époux DEVAUD COLETTE, né le 25/06/1946 à 021 CHATILLON SUR SEINE 5 RUE DU CHAMP GRAS - 21580 AVOT Ind : Mme HORY MARGUERITE, MARIE JOSEPH, épouse LEDEUIL RENE, née le 07/10/1935 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 23 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY PIERRE, GEORGES GUSTAVE, époux SERMET COLETTE, né le 13/03/1937 à 021 DIJON 5 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 40a 10ca	PPRB 0ha 40a 10ca
B	458	LES CRAIS DE BELLE FONTAIN	32	Ind : M LAMBERT ALAIN, ROGER FRANCOIS, époux VERGEZ-LARROUGET CECILE, né le 21/01/1964 à 052 LANGRES LIEU-DIT LES LONGUES RAIES ALL DES TILLEULS - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M LAMBERT ERIC, GEORGES, époux CLOUET SABINE, né le 16/02/1963 à 052 LANGRES LAMBERT ERIC 9 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 10a 30ca	PPRB 0ha 10a 30ca
B	503	COMBE AU COGNET	30	Mme JUSTAUD JEANNINE, JENNY LEONIE, née le 10/08/1929 à 060 THIVERNY 128 RUE CARNOT - 60180 NOGENT SUR OISE	0ha 03a 95ca	PPRB 0ha 03a 95ca
B	505	COMBE AU COGNET	8	Ind : M CLAIRONOTTE MICHEL, ANDRE, époux ROUGET NOELLE, né le 08/03/1952 à 039 CHAMPDIVERS 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme ROUGET NOELLE, GENEVIEVE PAULETTE, épouse CLAIRONOTTE MICHEL, née le 16/12/1956 à 012 RODEZ 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 22a 50ca	PPRB 0ha 22a 50ca
B	508	COMBE AU COGNET	34	M NICOLAS EMILE, Célibataire, né à 099 21540 BLAISY-BAS	0ha 02a 80ca	PPRB 0ha 02a 80ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
SECTION B

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
B	511	COMBE COTEBILLE	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épouse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, époux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 06a 20ca	PPRB 0ha 06a 20ca
B	514	COMBE AU COGNET	8	Ind : M CLAIROTTE MICHEL, ANDRE, époux ROUGET NOELLE, né le 08/03/1952 à 039 CHAMPDIVERS 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme ROUGET NOELLE, GENEVIEVE PAULETTE, épouse CLAIROTTE MICHEL, née le 18/12/1956 à 012 RODEZ 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 72a 66ca	PPRB 0ha 72a 66ca
B	546	LES CRAIS DE BELLE FONTAIN	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMELEE MARIE GALLIOT, époux JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	2ha 56a 64ca	PPRB 2ha 56a 64ca
B	549	LES CRAIS DE BELLE FONTAIN	8	Ind : M CLAIROTTE MICHEL, ANDRE, époux ROUGET NOELLE, né le 08/03/1952 à 039 CHAMPDIVERS 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme ROUGET NOELLE, GENEVIEVE PAULETTE, épouse CLAIROTTE MICHEL, née le 18/12/1956 à 012 RODEZ 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 44a 89ca	PPRB 0ha 44a 89ca
B	550	COMBE AU COGNET	6	Mme NOURISSAT TATIANA, PATRICIA, épouse ROSENFELD EMMANUEL, née le 03/01/1969 à 099 BELGIQUE 5 SQ LAMARTINE - 75016 PARIS 16	0ha 43a 20ca	PPRB 0ha 43a 20ca
B	553	COMBE AU COGNET	8	Ind : M CLAIROTTE MICHEL, ANDRE, époux ROUGET NOELLE, né le 08/03/1952 à 039 CHAMPDIVERS 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme ROUGET NOELLE, GENEVIEVE PAULETTE, épouse CLAIROTTE MICHEL, née le 18/12/1956 à 012 RODEZ 5 CHE DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 10a 31ca	PPRB 0ha 10a 31ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
SECTION C

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
C	1	SAINT GERMAIN	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE	0ha 04a 00ca	PPRB 0ha 04a 00ca
C	2	SAINT GERMAIN	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE	32ha 92a 00ca	PPRB 32ha 92a 00ca
C	3	DERRIERE SAINT GERMAIN	35	Mme BELIME HUGUETTE, épouse DEPRET JEAN-CLAUDE, née le 07/09/1928 à 021 RECEY-SUR-OURCE 107B RTE DE LA REINE - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	0ha 57a 90ca	PPRB 0ha 57a 90ca
C	4	DERRIERE SAINT GERMAIN	6	Mme NOURISSAT TATIANA, PATRICIA, épouse ROSENFELD EMMANUEL, née le 03/01/1969 à 099 BELGIQUE 5 SQ LAMARTINE - 75016 PARIS 16	0ha 56a 60ca	PPRB 0ha 56a 60ca
C	5	DERRIERE SAINT GERMAIN	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMELEE MARIE GALLIOT, époux JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	2ha 02a 30ca	PPRB 2ha 02a 30ca
C	6	DERRIERE SAINT GERMAIN	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épouse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, époux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 12a 30ca	PPRB 0ha 12a 30ca
C	7	DERRIERE SAINT GERMAIN	35	Mme BELIME HUGUETTE, épouse DEPRET JEAN-CLAUDE, née le 07/09/1928 à 021 RECEY-SUR-OURCE 107B RTE DE LA REINE - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	0ha 17a 30ca	PPRB 0ha 17a 30ca
C	8	DERRIERE SAINT GERMAIN	21	Ind : M DION GEORGES, LUCIEN ANDRE, Célibataire, né le 07/09/1955 à 021 DIJON 14 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme DION VIVIANE, LUCIENNE ANDREE, épouse GOUGET CHRISTIAN, née le 31/08/1953 à 021 DIJON 8 GR GRANDE RUE - 52160 VILLARS-SANTENOGE Ind : Mme HORY COLETTE, LUCETTE, épouse RIBOULAT, née le 09/10/1948 à 021 RECEY-SUR-OURCE 23 RUE DE LA PEROUSE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY GILLES, ANDRE JOSEPH, époux DEVAUD COLETTE, né le 25/06/1946 à 021 CHATILLON SUR SEINE 5 RUE DU CHAMP GRAS - 21580 AVOT Ind : Mme HORY MARGUERITE, MARIE JOSEPH, épouse LEDEUIL RENE, née le 07/10/1935 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 23 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY PIERRE, GEORGES GUSTAVE, époux SERMET COLETTE, né le 13/03/1937 à 021 DIJON 5 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 86a 60ca	PPRB 0ha 86a 60ca
C	9	DERRIERE SAINT GERMAIN	36	Mme GRANDJEAN ALETH, Célibataire, née le 11/12/2018 RUE D'HUY - 52800 POULANGY	0ha 57a 10ca	PPRB 0ha 57a 10ca
C	11	DERRIERE SAINT GERMAIN	28	ASSOCIATION DIOCESAINE DE DIJON BP 57989 - 21079 DIJON CEDEX	0ha 21a 55ca	PPRB 0ha 21a 55ca
C	12	DERRIERE SAINT GERMAIN	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMELEE MARIE GALLIOT, époux JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	1ha 03a 00ca	PPRB 1ha 03a 00ca
C	13	DERRIERE SAINT GERMAIN	36	Mme GRANDJEAN ALETH, Célibataire, née le 11/12/2018 RUE D'HUY - 52800 POULANGY	0ha 23a 80ca	PPRB 0ha 23a 80ca
C	14	DERRIERE SAINT GERMAIN	30	Mme JUSTAUD JEANNINE, JENNY LEONIE, née le 10/08/1929 à 060 THIVERNY 128 RUE CARNOT - 60180 NOGENT SUR OISE	0ha 19a 80ca	PPRB 0ha 19a 80ca

**PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE**

SECTION C

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
C	15	DERRIERE SAINT GERMAIN	21	Ind : M DION GEORGES, LUCIEN ANDRE, Célibataire, né le 07/09/1955 à 021 DIJON 14 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme DION VIVIANE, LUCIENNE ANDREE, épouse GOUGET CHRISTIAN, née le 31/08/1953 à 021 DIJON 8 GR GRANDE RUE - 52160 VILLARS-SANTENOGE Ind : Mme HORY COLETTE, LUCETTE, épouse RIBOUILAT, née le 09/10/1948 à 021 RECEY-SUR-OURCE 23 RUE DE LA PEROUSE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY GILLES, ANDRE JOSEPH, époux DEVAUD COLETTE, né le 25/06/1946 à 021 CHATILLON SUR SEINE 5 RUE DU CHAMP GRAS - 21580 AVOT Ind : Mme HORY MARGUERITE, MARIE JOSEPH, épouse LEDEUIL RENE, née le 07/10/1935 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 23 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY PIERRE, GEORGES GUSTAVE, époux SERMET COLETTE, né le 13/03/1937 à 021 DIJON 5 RUE DU BOURG - 21580-GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 20a 30ca	PPRB 0ha 20a 30ca
C	17	DERRIERE SAINT GERMAIN	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMELEE MARIE GALLIOT, époux JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	0ha 18a 40ca	PPRB 0ha 18a 40ca
C	18	DERRIERE SAINT GERMAIN	35	Mme BELIME HUGUETTE, épouse DEPRET JEAN-CLAUDE, née le 07/09/1928 à 021 RECEY-SUR-OURCE 107B RTE DE LA REINE - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	0ha 15a 00ca	PPRB 0ha 15a 00ca
C	19	DERRIERE SAINT GERMAIN	37	Mme HORY MICHELE, MARIE-THERESE, épouse SIRI GERARD, née le 08/10/1941 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 3 RUE JEAN MONNET - 10500 BRIENNE LE CHATEAU	0ha 04a 00ca	PPRB 0ha 04a 00ca
C	20	DERRIERE SAINT GERMAIN	9	Ind : M BASTIAN ROBERT, ALBERT, né le 11/02/1935 à 057 BITCHE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme MENDYCK ANDREE, MARGUERITE, épouse BASTIAN ROBERT, née le 21/03/1938 à 021 BUSSIÈRES 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 91a 70ca	PPRB 0ha 91a 70ca
C	56	LE PAVILLON	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMELEE MARIE GALLIOT, époux JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	0ha 01a 60ca	PPRB 0ha 01a 60ca
C	57	LE PAVILLON	2	Ind : Mme MARRON MICHELLE, RAYMONDE, épouse VENTICINQUE CLAUDE, née le 05/06/1950 à 001 NEUVILLE-SUR-AIN LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M VENTICINQUE CLAUDE, époux MARRON MICHELLE, né le 02/02/1953 à 099 TUNISIE LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 24a 00ca	PPRB 0ha 24a 00ca
C	61	LE PAVILLON	2	Ind : Mme MARRON MICHELLE, RAYMONDE, épouse VENTICINQUE CLAUDE, née le 05/06/1950 à 001 NEUVILLE-SUR-AIN LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M VENTICINQUE CLAUDE, époux MARRON MICHELLE, né le 02/02/1953 à 099 TUNISIE LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 02a 03ca	PPRB 0ha 02a 03ca
C	62	LA GARENNE	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMELEE MARIE GALLIOT, époux JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	58ha 51a 20ca	PPRB 58ha 51a 20ca
C	63	LA GARENNE	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE	1ha 70a 00ca	PPRB 1ha 70a 00ca
C	64	LA GARENNE	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMELEE MARIE GALLIOT, époux JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	65ha 71a 76ca	PPRB 65ha 71a 76ca
C	65	LA GARENNE	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMELEE MARIE GALLIOT, époux JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	0ha 85a 44ca	PPRB 0ha 85a 44ca
C	103	DEVANT SAINT GERMAIN	7	Ind : M HORY JEAN-PIERRE, époux TEXEIRA ISABELLE, né le 20/04/1966 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme TEXEIRA ISABELLE, épouse HORY JEAN, née le 18/09/1974 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 26a 90ca	PPRB 0ha 26a 90ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE
SECTION C

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
C	104	DEVANT SAINT GERMAIN	7	Ind : M HORY JEAN-PIERRE, époux TEXEIRA ISABELLE, né le 20/04/1966 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme TEXEIRA ISABELLE, épouse HORY JEAN, née le 18/09/1974 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 29a 20ca	PPRB 0ha 29a 20ca
C	105	DEVANT SAINT GERMAIN	7	Ind : M HORY JEAN-PIERRE, époux TEXEIRA ISABELLE, né le 20/04/1966 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme TEXEIRA ISABELLE, épouse HORY JEAN, née le 18/09/1974 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 13a 40ca	PPRB 0ha 13a 40ca
C	106	DEVANT SAINT GERMAIN	9	Ind : M BASTIAN ROBERT, ALBERT, né le 11/02/1935 à 057 BITCHE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme MENDYCK ANDREE, MARGUERITE, épouse BASTIAN ROBERT, née le 21/03/1938 à 021 BUSSIERES 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 23a 60ca	PPRB 0ha 23a 60ca
C	107	DEVANT SAINT GERMAIN	7	Ind : M HORY JEAN-PIERRE, époux TEXEIRA ISABELLE, né le 20/04/1966 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme TEXEIRA ISABELLE, épouse HORY JEAN, née le 18/09/1974 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 18a 32ca	PPRB 0ha 18a 32ca
C	108	DEVANT SAINT GERMAIN	28	ASSOCIATION DIOCESAINE DE DIJON BP 57989 - 21079 DIJON CEDEX	0ha 06a 77ca	PPRB 0ha 06a 77ca
C	109	DEVANT SAINT GERMAIN	28	ASSOCIATION DIOCESAINE DE DIJON BP 57989 - 21079 DIJON CEDEX	0ha 06a 77ca	PPRB 0ha 06a 77ca
C	110	DEVANT SAINT GERMAIN	28	ASSOCIATION DIOCESAINE DE DIJON BP 57989 - 21079 DIJON CEDEX	0ha 35a 84ca	PPRB 0ha 35a 84ca
C	111	DEVANT SAINT GERMAIN	9	Ind : M BASTIAN ROBERT, ALBERT, né le 11/02/1935 à 057 BITCHE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme MENDYCK ANDREE, MARGUERITE, épouse BASTIAN ROBERT, née le 21/03/1938 à 021 BUSSIERES 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 80a 30ca	PPRB 0ha 80a 30ca
C	112	DEVANT SAINT GERMAIN	9	Ind : M BASTIAN ROBERT, ALBERT, né le 11/02/1935 à 057 BITCHE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme MENDYCK ANDREE, MARGUERITE, épouse BASTIAN ROBERT, née le 21/03/1938 à 021 BUSSIERES 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 17a 30ca	PPRB 0ha 17a 30ca
C	113	DEVANT SAINT GERMAIN	6	Mme NOURISSAT TATIANA, PATRICIA, épouse ROSENFELD EMMANUEL, née le 03/01/1969 à 099 BELGIQUE 5 SQ LAMARTINE - 75016 PARIS 16	0ha 27a 10ca	PPRB 0ha 27a 10ca
C	114	DEVANT SAINT GERMAIN	6	Mme NOURISSAT TATIANA, PATRICIA, épouse ROSENFELD EMMANUEL, née le 03/01/1969 à 099 BELGIQUE 5 SQ LAMARTINE - 75016 PARIS 16	0ha 10a 90ca	PPRB 0ha 10a 90ca
C	115	DEVANT SAINT GERMAIN	21	Ind : M DION GEORGES, LUCIEN ANDRE, Célibataire, né le 07/09/1955 à 021 DIJON 14 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme DION VIVIANE, LUCIENNE ANDREE, épouse GOUGET CHRISTIAN, née le 31/08/1953 à 021 DIJON 8 GR GRANDE RUE - 52160 VILLARS-SANTENOGE Ind : Mme HORY COLETTE, LUCETTE, épouse RIBOULAT, née le 09/10/1948 à 021 RECEY-SUR-OURCE 23 RUE DE LA PEROUSE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : M HORY GILLES, ANDRE JOSEPH, époux DEVAUD COLETTE, né le 25/06/1946 à 021 CHATILLON SUR SEINE 5 RUE DU CHAMP GRAS - 21580 AVOT Ind : Mme HORY MARGUERITE, MARIE JOSEPH, épouse LEDEUIL RENE, née le 07/10/1935 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE 23 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : M HORY PIERRE, GEORGES GUSTAVE, époux SERMET COLETTE, né le 13/03/1937 à 021 DIJON 5 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	1ha 42a 30ca	PPRB 1ha 42a 30ca
C	116	DEVANT SAINT GERMAIN	35	Mme BELIME HUGUETTE, épouse DEPRET JEAN-CLAUDE, née le 07/09/1928 à 021 RECEY-SUR-OURCE 107B RTE DE LA REINE - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	0ha 08a 30ca	PPRB 0ha 08a 30ca
C	117	DEVANT SAINT GERMAIN	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMEDEC MARIE GALLIOT, époux JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	0ha 25a 80ca	PPRB 0ha 25a 80ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
SECTION C

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
C	118	DEVANT SAINT GERMAIN	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épouse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, époux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 22a 20ca	PPRB 0ha 22a 20ca
C	119	DEVANT SAINT GERMAIN	38	Ind : M CLAIROTTE FREDERIC, CHRISTIAN, époux FARACHE CAROLINE, né le 25/04/1978 à 021 DIJON 21 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme FARACHE CAROLINE, VANESSA, épouse CLAIROTTE FREDERIC, née le 07/07/1977 à 021 DIJON 21 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 27a 70ca	PPRB 0ha 27a 70ca
C	120	DEVANT SAINT GERMAIN	7	Ind : M HORY JEAN-PIERRE, époux TEXEIRA ISABELLE, né le 20/04/1966 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme TEXEIRA ISABELLE, épouse HORY JEAN, née le 18/09/1974 à 021 DIJON 2A RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 57a 70ca	PPRB 0ha 57a 70ca
C	121	DEVANT SAINT GERMAIN	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épouse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, époux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 73a 40ca	PPRB 0ha 73a 40ca
C	122	DEVANT SAINT GERMAIN	26	Ind : Mme CLERC CHANTAL, BERNADETTE, épouse FLOCARD JACQUES, née le 08/07/1949 à 052 LAMARGELLE-AUX-BOIS LAMARGELLE AUX BOIS 8 RUE DE L'ETANG - 52160 VALS DES TILLES Ind : M FLOCARD JACQUES, ANDRE, époux CLERC CHANTAL, né le 02/03/1946 à 052 COURCELLES-VAL-D'ESNOMS LAMARGELLE AUX BOIS 8 RUE DE L'ETANG - 52160 VALS DES TILLES	0ha 27a 30ca	PPRB 0ha 27a 30ca
C	123	DEVANT SAINT GERMAIN	26	Ind : Mme CLERC CHANTAL, BERNADETTE, épouse FLOCARD JACQUES, née le 08/07/1949 à 052 LAMARGELLE-AUX-BOIS LAMARGELLE AUX BOIS 8 RUE DE L'ETANG - 52160 VALS DES TILLES Ind : M FLOCARD JACQUES, ANDRE, époux CLERC CHANTAL, né le 02/03/1946 à 052 COURCELLES-VAL-D'ESNOMS LAMARGELLE AUX BOIS 8 RUE DE L'ETANG - 52160 VALS DES TILLES	0ha 20a 06ca	PPRB 0ha 20a 06ca
C	124	DEVANT SAINT GERMAIN	26	Ind : Mme CLERC CHANTAL, BERNADETTE, épouse FLOCARD JACQUES, née le 08/07/1949 à 052 LAMARGELLE-AUX-BOIS LAMARGELLE AUX BOIS 8 RUE DE L'ETANG - 52160 VALS DES TILLES Ind : M FLOCARD JACQUES, ANDRE, époux CLERC CHANTAL, né le 02/03/1946 à 052 COURCELLES-VAL-D'ESNOMS LAMARGELLE AUX BOIS 8 RUE DE L'ETANG - 52160 VALS DES TILLES	0ha 05a 60ca	PPRB 0ha 05a 60ca
C	125	DEVANT SAINT GERMAIN	39	M CLAIROTTE FREDERIC, CHRISTIAN, époux FARACHE CAROLINE, né le 25/04/1978 à 021 DIJON 21 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 30a 60ca	PPRB 0ha 30a 60ca
C	136	COTE BIGOTTE	40	Ind : Mme ZEIMETT CLAUDE, SUZANNE, épouse DEBLAIS BERNARD, née le 18/07/1940 à 075 PARIS 11 6 RUE DE LA JUSTICE LA MARSA 2070 - TUNISIE Ind : Mme ZEIMETT MICHELINE, HENRIETTE MADELEINE, épouse LACOURT JEAN, née le 13/11/1930 à 075 PARIS 03 3 BD NESTOR EURY - 88130 CHARMES	0ha 15a 80ca	PPRB 0ha 15a 80ca
C	137	COTE BIGOTTE	6	Mme NOURISSAT TATIANA, PATRICIA, épouse ROSENFELD EMMANUEL, née le 03/01/1989 à 099 BELGIQUE 5 SQ LAMARTINE - 75016 PARIS 16	0ha 47a 19ca	PPRB 0ha 47a 19ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
SECTION C

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
C	139	COTE BIGOTTE	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMEEDÉ MARIE GALLIOT, époux JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	1ha 13a 40ca	PPRB 1ha 13a 40ca
C	140	COTE BIGOTTE	6	Mme NOURISSAT TATIANA, PATRICIA, épouse ROSENFELD EMMANUEL, née le 03/01/1969 à 099 BELGIQUE 5 SQ LAMARTINE - 75016 PARIS 16	0ha 04a 76ca	PPRB 0ha 04a 76ca
C	141	COTE BIGOTTE	21	Ind : M DION GEORGES, LUCIEN ANDRÉ, Célibataire, né le 07/09/1955 à 021 DIJON 14 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme DION VIVIANE, LUCIENNE ANDRÉE, épouse GOUGET CHRISTIAN, née le 31/08/1953 à 021 DIJON 8 GR GRANDE RUE - 52160 VILLARS-SANTENOGE Ind : Mme HORY COLETTE, LUCETTE, épouse RIBOULAT, née le 09/10/1948 à 021 RECEY-SUR-OURCE 23 RUE DE LA PEROUSE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY GILLES, ANDRÉ JOSEPH, époux DEVAUD COLETTE, né le 25/06/1946 à 021 CHATILLON SUR SEINE 5 RUE DU CHAMP GRAS - 21580 AVOT Ind : Mme HORY MARGUERITE, MARIE JOSEPH, épouse LEDEUIL RENE, née le 07/10/1935 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 23 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M HORY PIERRE, GEORGES GUSTAVE, époux SERMET COLETTE, né le 13/03/1937 à 021 DIJON 5 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 12a 00ca	PPRB 0ha 12a 00ca
C	142	COTE BIGOTTE	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMEEDÉ MARIE GALLIOT, époux JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	0ha 18a 00ca	PPRB 0ha 18a 00ca
C	143	COTE BIGOTTE	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épouse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, époux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 38a 00ca	PPRB 0ha 38a 00ca
C	144	COTE BIGOTTE	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épouse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, époux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 43a 20ca	PPRB 0ha 43a 20ca
C	145	COTE BIGOTTE	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE N° SIREN : 212103048 Sièges sociaux : MAIRIE - 21580 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE MAIRIE PL DES HALLES - 21580 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE	0ha 30a 70ca	PPRB 0ha 30a 70ca
C	146	COTE BIGOTTE	13	Ind : Mme BEURIER LUCIENNE, MARIE MADELEINE, épouse PINEL, née le 25/03/1921 à 090 BELFORT PAR ME JEAN-JACQUES PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-CLAUDE, Célibataire, né le 21/10/1948 à 071 MACON PAR MAITRE PINEL 5 RUE D AUTEUIL - 75016 PARIS 16 Ind : M PINEL JEAN-JACQUES, ROGER, époux BENEDETTI NICOLE, né le 20/03/1951 à 071 MACON 3EME ETAGE 72 RUE MONGE - 75005 PARIS	0ha 41a 40ca	PPRB 0ha 41a 40ca

**PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE**

SECTION C

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
C	147	COTE BIGOTTE	41	Nu-P Ind : Mme RONFAUT SANDRINE, COLETTE SUZANNE, épouse AUCLAIR, née le 13/03/1967 à 075 PARIS 15 4 RUE DE PERTHUIS - 91370 VERRIERES-LE-BUISSON Nu-P Ind : M RONFAUT STEPHANE, JEAN FRANCOIS MICHEL, époux DUPILLE, né le 28/11/1968 à 063 CHAMALIERES 11 RUE HUBERT - 94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE Usu : Mme THEVENOT MARIE-HELENE, JEANNE SIMONNE, veuve RONFAUT, née le 27/04/1939 à 050 DONVILLE-LES-BAINS 205 RUE VERCINGETORIX - 63110 BEAUMONT	0ha 02a 20ca	PPRB 0ha 02a 20ca
C	148	COTE BIGOTTE	25	Ind : Mme BALAIS NATHALIE, épouse CAETANO CHRISTIAN, née le 26/10/1965 à 021 DIJON 12 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M CAETANO CHRISTIAN, JEAN JACQUES, époux BALAIS NATHALIE, né le 18/05/1957 à 021 VOULAINES 12 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 10a 80ca	PPRB 0ha 10a 80ca
C	149	COTE BIGOTTE	32	Ind : M LAMBERT ALAIN, ROGER FRANCOIS, époux VERGEZ-LARROUGET CECILE, né le 21/01/1964 à 052 LANGRES LIEU-DIT LES LONGUES RAIES ALL DES TILLEULS - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M LAMBERT ERIC, GEORGES, époux CLOUET SABINE, né le 16/02/1963 à 052 LANGRES LAMBERT ERIC 9 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 15a 70ca	PPRB 0ha 15a 70ca
C	150	COTE BIGOTTE	42	Nu-P Ind : M GARDIEN BERTRAND, RAYMOND CLAUDE, époux POISSON FLORENCE, né le 22/11/1964 à 021 DIJON 6 RUE SAINT-ANTOINE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Nu-P Ind : Mme POISSON FLORENCE, CHANTAL, épouse GARDIEN BERTRAND, née le 12/09/1965 à 021 DIJON 6 RUE SAINT-ANTOINE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Nu-P Ind : Mme POISSON NATHALIE, NICOLE GHISLAINE, épouse BIZOUARD ERIC, née le 24/10/1962 à 021 DIJON 1 RD 36 1 RTE DEPARTEMENTALE 36 (VILLAGE) - 21390 FONTANGY Nu-P Ind : Mme POISSON VERONIQUE, MARIE PIERRETTE, épouse APERT JEAN, née le 22/06/1957 à 021 GRANCEY-LE-CHATEAU 3 RUE DE LA POURVOYERE - 21580 BUSSIÈRES Usu : Mme VALDAN RAYMONDE, MARIE LAURE, épouse POISSON, née le 30/01/1933 à 052 AUJOURRES 4 RTE DE BOURGOGNE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 13a 30ca	PPRB 0ha 13a 30ca
C	151	COTE BIGOTTE	17	Ind : Mme FONTAINE MARGUERITE, MARIE THERESE, épouse LEMESLE, née le 28/12/1937 à 028 CHARBONNIERES 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M LEMESLE ANDRE, GUSTAVE, époux FONTAINE MARGUERITE MARI, né le 18/05/1937 à 028 MONTIGNY LE CHARTIF 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 10a 80ca	PPRB 0ha 10a 80ca
C	161	COTE BIGOTTE	26	Ind : Mme CLERC CHANTAL, BERNADETTE, épouse FLOCARD JACQUES, née le 08/07/1949 à 052 LAMARGELLE-AUX-BOIS LAMARGELLE AUX BOIS 8 RUE DE L'ETANG - 52160 VALS DES TILLES Ind : M FLOCARD JACQUES, ANDRE, époux CLERC CHANTAL, né le 02/03/1946 à 052 COURCELLES-VAL-D'ESNOMS LAMARGELLE AUX BOIS 8 RUE DE L'ETANG - 52160 VALS DES TILLES	0ha 12a 30ca	PPRB 0ha 12a 30ca
C	162	COTE BIGOTTE	37	Mme HORY MICHELE, MARIE-THERESE, épouse SIRI GERARD, née le 08/10/1941 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 3 RUE JEAN MONNET - 10500 BRIENNE LE CHATEAU	0ha 20a 70ca	PPRB 0ha 20a 70ca
C	163	COTE BIGOTTE	10	M DE MANDAT DE GRANCEY JACQUES, AMELEE MARIE GALLIOT, époux JIMENEZ PALZA ROSARIO-ZELMIRA, né le 20/02/1940 à 024 PERIGUEUX 50 AV DE NEW YORK - 75016 PARIS 16	0ha 17a 50ca	PPRB 0ha 17a 50ca
C	164	COTE BIGOTTE	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE	0ha 04a 29ca	PPRB 0ha 04a 29ca
C	165	SAINT GERMAIN	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE	0ha 05a 16ca	PPRB 0ha 05a 16ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE
SECTION C

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
C	166	SAINT GERMAIN	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE	0ha 46a 39ca	PPRB 0ha 46a 39ca
C	167	1 VOIE DE SAINT GERMAIN	43	ASS DIJONNAISE D ENTRAIDE DES FAMILLES OUVRIERES 1 RUE DE LA PREVOTE - 21000 DIJON	0ha 20a 11ca	PPRB 0ha 20a 11ca
C	168	SAINT GERMAIN	43	ASS DIJONNAISE D ENTRAIDE DES FAMILLES OUVRIERES 1 RUE DE LA PREVOTE - 21000 DIJON	0ha 11a 66ca	PPRB 0ha 11a 66ca
C	169	1 VOIE DE SAINT GERMAIN	43	ASS DIJONNAISE D ENTRAIDE DES FAMILLES OUVRIERES 1 RUE DE LA PREVOTE - 21000 DIJON	0ha 04a 42ca	PPRB 0ha 04a 42ca
C	171	SAINT GERMAIN	39	M CLAIROTTE FREDERIC, CHRISTIAN, époux FARACHE CAROLINE, né le 25/04/1978 à 021 DIJON 21 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 02a 20ca	PPRB 0ha 02a 20ca
C	172	SAINT GERMAIN	21	Ind : M DION GEORGES, LUCIEN ANDRE, Célibataire, né le 07/09/1955 à 021 DIJON 14 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme DION VIVIANE, LUCIENNE ANDREE, épouse GOUGET CHRISTIAN, née le 31/08/1953 à 021 DIJON 8 GR GRANDE RUE - 52160 VILLARS-SANTENOGE Ind : Mme HORY COLETTE, LUCETTE, épouse RIBOULAT, née le 09/10/1948 à 021 RECEY-SUR-OURCE 23 RUE DE LA PEROUSE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : M HORY GILLES, ANDRE JOSEPH, époux DEVAUD COLETTE, né le 25/06/1946 à 021 CHATILLON SUR SEINE 5 RUE DU CHAMP GRAS - 21580 AVOT Ind : Mme HORY MARGUERITE, MARIE JOSEPH, épouse LEDEUIL RENE, née le 07/10/1935 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE 23 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : M HORY PIERRE, GEORGES GUSTAVE, époux SERMET COLETTE, né le 13/03/1937 à 021 DIJON 5 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 07a 16ca	PPRB 0ha 07a 16ca
C	173	SAINT GERMAIN	9	Ind : M BASTIAN ROBERT, ALBERT, né le 11/02/1935 à 057 BITCHE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : Mme MENDYCK ANDREE, MARGUERITE, épouse BASTIAN ROBERT, née le 21/03/1938 à 021 BUSSIERES 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 04a 20ca	PPRB 0ha 04a 20ca
C	174	SAINT GERMAIN	44	Ind : M CLERC BERNARD, époux COLLIN, né le 21/12/1904 à 089 GUILLON 5 TSSE MALAKOFF - 13100 AIX EN PROVENCE Succession : Mme CLERC SUZANNE, épouse MENEY ALEXANDRE, née le 01/02/1900 à 021 DIJON 43 RUE DE LA MALADIERE - 21000 DIJON	0ha 20a 10ca	PPRB 0ha 20a 10ca
C	175	SAINT GERMAIN	32	Ind : M LAMBERT ALAIN, ROGER FRANCOIS, époux VERGEZ-LARROUGET CECILE, né le 21/01/1964 à 052 LANGRES LIEU-DIT LES LONGUES RAIES ALL DES TILLEULS - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : M LAMBERT ERIC, GEORGES, époux CLOUET SABINE, né le 16/02/1963 à 052 LANGRES LAMBERT ERIC 9 RUE DU BOURG - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 02a 90ca	PPRB 0ha 02a 90ca
C	176	SAINT GERMAIN	22	M LURET JEAN, ALAIN ABEL LOUIS, époux MILIVOJEVIC MILA, né le 14/07/1952 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE 4 RUE DES GEMEAUX - 21220 GEVREY CHAMBERTIN	0ha 03a 20ca	PPRB 0ha 03a 20ca
C	177	SAINT GERMAIN	22	M LURET JEAN, ALAIN ABEL LOUIS, époux MILIVOJEVIC MILA, né le 14/07/1952 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE 4 RUE DES GEMEAUX - 21220 GEVREY CHAMBERTIN	0ha 07a 00ca	PPRB 0ha 07a 00ca
C	179	SAINT GERMAIN	22	M LURET JEAN, ALAIN ABEL LOUIS, époux MILIVOJEVIC MILA, né le 14/07/1952 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE 4 RUE DES GEMEAUX - 21220 GEVREY CHAMBERTIN	0ha 12a 74ca	PPRB 0ha 12a 74ca
C	180	SAINT GERMAIN	44	Ind : M CLERC BERNARD, époux COLLIN, né le 21/12/1904 à 089 GUILLON 5 TSSE MALAKOFF - 13100 AIX EN PROVENCE Succession : Mme CLERC SUZANNE, épouse MENEY ALEXANDRE, née le 01/02/1900 à 021 DIJON 43 RUE DE LA MALADIERE - 21000 DIJON	0ha 08a 64ca	PPRB 0ha 08a 64ca
C	181	SAINT GERMAIN	22	M LURET JEAN, ALAIN ABEL LOUIS, époux MILIVOJEVIC MILA, né le 14/07/1952 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE 4 RUE DES GEMEAUX - 21220 GEVREY CHAMBERTIN	0ha 05a 10ca	PPRB 0ha 05a 10ca
C	182	SAINT GERMAIN	22	M LURET JEAN, ALAIN ABEL LOUIS, époux MILIVOJEVIC MILA, né le 14/07/1952 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE 4 RUE DES GEMEAUX - 21220 GEVREY CHAMBERTIN	0ha 13a 00ca	PPRB 0ha 13a 00ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE

SECTION C

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
C	183	SAINT GERMAIN	6	Mme NOURISSAT TATIANA, PATRICIA, épse ROSENFELD EMMANUEL, née le 03/01/1969 à 099 BELGIQUE 5 SQ LAMARTINE - 75016 PARIS 16	0ha 14a 30ca	PPRB 0ha 14a 30ca
C	184	SAINT GERMAIN	22	M LURET JEAN, ALAIN ABEL LOUIS, époux MILIVOJEVIC MILA, né le 14/07/1952 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 4 RUE DES GEMEAUX - 21220 GEVREY CHAMBERTIN	0ha 13a 12ca	PPRB 0ha 13a 12ca
C	185	SAINT GERMAIN	22	M LURET JEAN, ALAIN ABEL LOUIS, époux MILIVOJEVIC MILA, né le 14/07/1952 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 4 RUE DES GEMEAUX - 21220 GEVREY CHAMBERTIN	0ha 09a 40ca	PPRB 0ha 09a 40ca
C	188	SAINT GERMAIN	45	M MICHAUT THOMAS, VINCENT MARIE, Célibataire, né le 21/01/1980 à 021 FONTAINE LES DIJON 20 RUE COL MARCAIRE - 21240 TALANT	0ha 05a 12ca	PPRB 0ha 05a 12ca
C	189	SAINT GERMAIN	45	M MICHAUT THOMAS, VINCENT MARIE, Célibataire, né le 21/01/1980 à 021 FONTAINE LES DIJON 20 RUE COL MARCAIRE - 21240 TALANT	0ha 31a 88ca	PPRB 0ha 31a 88ca
C	525	DEVANT SAINT GERMAIN	46	Ind : M MIDONNET ANDRE, LUCIEN, époux NERVI JOSETTE, né le 08/08/1937 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE GRANCEY LE CHATEAU 27 RUE DE LA PEROUSE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme NERVI JOSETTE, MARCELLE, épse MIDONNET ANDRE, née le 08/04/1933 à 021 MENESBLE GRANCEY LE CHATEAU 27 RUE DE LA PEROUSE - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 12a 90ca	PPRB 0ha 12a 90ca
C	529	DEVANT SAINT GERMAIN	26	Ind : Mme CLERC CHANTAL, BERNADETTE, épse FLOCARD JACQUES, née le 08/07/1949 à 052 LAMARGELLE-AUX-BOIS LAMARGELLE AUX BOIS 8 RUE DE L'ETANG - 52160 VALS DES TILLES Ind : M FLOCARD JACQUES, ANDRE, époux CLERC CHANTAL, né le 02/03/1946 à 052 COURCELLES-VAL-D'ESNOMS LAMARGELLE AUX BOIS 8 RUE DE L'ETANG - 52160 VALS DES TILLES	0ha 12a 44ca	PPRB 0ha 12a 44ca
C	565	SAINT GERMAIN	43	ASS DIJONNAISE D ENTRAIDE DES FAMILLES OUVRIERES 1 RUE DE LA PREVOTE - 21000 DIJON	0ha 13a 73ca	PPRB 0ha 13a 73ca
C	579	COTE BIGOTTE	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE	0ha 06a 30ca	PPRB 0ha 06a 30ca
C	580	COTE BIGOTTE	5	COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE N° SIREN : 212103048Siège social : MAIRIE - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE MAIRIE PL DES HALLES - 21850 GRANCEY-LE-CHATEAU NEUVELLE	0ha 41a 68ca	PPRB 0ha 41a 68ca
C	586	LE PAVILLON	2	Ind : Mme MARRON MICHELLE, RAYMONDE, épse VENTICINQUE CLAUDE, née le 05/06/1950 à 001 NEUVILLE-SUR-AIN LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M VENTICINQUE CLAUDE, époux MARRON MICHELLE, né le 02/02/1953 à 099 TUNISIE LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 09a 85ca	PPRB 0ha 09a 85ca
C	587	LE PAVILLON	2	Ind : Mme MARRON MICHELLE, RAYMONDE, épse VENTICINQUE CLAUDE, née le 05/06/1950 à 001 NEUVILLE-SUR-AIN LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M VENTICINQUE CLAUDE, époux MARRON MICHELLE, né le 02/02/1953 à 099 TUNISIE LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 06a 55ca	PPRB 0ha 06a 55ca
C	591	LE PAVILLON	2	Ind : Mme MARRON MICHELLE, RAYMONDE, épse VENTICINQUE CLAUDE, née le 05/06/1950 à 001 NEUVILLE-SUR-AIN LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M VENTICINQUE CLAUDE, époux MARRON MICHELLE, né le 02/02/1953 à 099 TUNISIE LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 04a 90ca	PPRB 0ha 04a 90ca
C	592	LE PAVILLON	2	Ind : Mme MARRON MICHELLE, RAYMONDE, épse VENTICINQUE CLAUDE, née le 05/06/1950 à 001 NEUVILLE-SUR-AIN LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M VENTICINQUE CLAUDE, époux MARRON MICHELLE, né le 02/02/1953 à 099 TUNISIE LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	1ha 25a 60ca	PPRB 1ha 25a 60ca
C	593	LE PAVILLON	2	Ind : Mme MARRON MICHELLE, RAYMONDE, épse VENTICINQUE CLAUDE, née le 05/06/1950 à 001 NEUVILLE-SUR-AIN LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M VENTICINQUE CLAUDE, époux MARRON MICHELLE, né le 02/02/1953 à 099 TUNISIE LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 46a 90ca	PPRB 0ha 46a 90ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
SECTION C

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
C	594	LE PAVILLON	2	Ind : Mme MARRON MICHELLE, RAYMONDE, épouse VENTICINQUE CLAUDE, née le 05/06/1950 à 001 NEUVILLE-SUR-AIN LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : M VENTICINQUE CLAUDE, époux MARRON MICHELLE, né le 02/02/1953 à 099 TUNISIE LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 00a 90ca	PPRB 0ha 00a 90ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
SECTION ZM

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
ZM	41	LES CRAIS DE JEU	19	M CLAIROTTE NICOLAS, DANIEL LUDOVIC, Célibataire, né le 13/03/1981 à 021 DIJON 3 ALL DES TILLEULS - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 08a 69ca	PPRB 0ha 08a 69ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE

SECTION ZN

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
ZN	2	MONTAGNE DES LAVIERES	23	Nu-P Ind : Mlle BASTIAN ANNE-LISE, ELISABETH MARGUERITE, Célibataire, née le 28/02/1972 à 021 GRANCEY-LE-CHATEAU 5B CRS GENERAL DE GAULLE - 21000 DIJON Nu-P Ind : Mlle BASTIAN MARIE-AGNES, Célibataire, née le 19/06/1973 à 021 GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE 3 CHEMIN DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Usu : M BASTIAN ROBERT, ALBERT, né le 11/02/1935 à 057 BITCHE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Nu-P Ind : M BASTIAN STEPHANE, ALOISE, Célibataire, né le 30/09/1968 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 33a 80ca	PPRB 0ha 33a 80ca
ZN	3	MONTAGNE DES LAVIERES	27	M BASTIAN STEPHANE, ALOISE, Célibataire, né le 30/09/1968 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	3ha 02a 50ca	PPRB 3ha 02a 50ca
ZN	4	MONTAGNE DES LAVIERES	23	Nu-P Ind : Mlle BASTIAN ANNE-LISE, ELISABETH MARGUERITE, Célibataire, née le 28/02/1972 à 021 GRANCEY-LE-CHATEAU 5B CRS GENERAL DE GAULLE - 21000 DIJON Nu-P Ind : Mlle BASTIAN MARIE-AGNES, Célibataire, née le 19/06/1973 à 021 GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE 3 CHEMIN DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Usu : M BASTIAN ROBERT, ALBERT, né le 11/02/1935 à 057 BITCHE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Nu-P Ind : M BASTIAN STEPHANE, ALOISE, Célibataire, né le 30/09/1968 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	1ha 05a 90ca	PPRB 1ha 05a 90ca
ZN	5	MONTAGNE DES LAVIERES	19	M CLAIROTTE NICOLAS, DANIEL LUDOVIC, Célibataire, né le 13/03/1981 à 021 DIJON 3 ALL. DES TILLEULS - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	4ha 37a 50ca	PPRB 4ha 37a 50ca
ZN	6	MONTAGNE DES LAVIERES	47	ASS FONCIERE DE REMEMBREMENT DE GRANCEY LE CHATEAU 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 43a 70ca	PPRB 0ha 43a 70ca
ZN	7	MONTAGNE DES LAVIERES	9	Ind : M BASTIAN ROBERT, ALBERT, né le 11/02/1935 à 057 BITCHE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE Ind : Mme MENDYCK ANDREE, MARGUERITE, épouse BASTIAN ROBERT, née le 21/03/1938 à 021 BUSSIERES 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	8ha 34a 70ca	PPRB 8ha 34a 70ca
ZN	8	SOUS LES RANDS	6	Mme NOURISSAT TATIANA, PATRICIA, épouse ROSENFELD EMMANUEL, née le 03/01/1969 à 099 BELGIQUE 5 SQ LAMARTINE - 75016 PARIS 16	11ha 41a 30ca	PPRB 11ha 41a 30ca
ZN	9	SOUS LES RANDS	47	ASS FONCIERE DE REMEMBREMENT DE GRANCEY LE CHATEAU 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 37a 00ca	PPRB 0ha 37a 00ca
ZN	10	SOUS LES RANDS	48	M MINOT CYRILLE, MARC, époux ROGER SABRINA, né le 17/04/1980 à 021 CHENOVE 28 GRANDE RUE - 21580 CUSSEY-LES-FORGES	11ha 69a 50ca	PPRB 11ha 69a 50ca
ZN	11	SOUS LES RANDS	47	ASS FONCIERE DE REMEMBREMENT DE GRANCEY LE CHATEAU 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 74a 70ca	PPRB 0ha 74a 70ca
ZN	12	FERME DE JEU	47	ASS FONCIERE DE REMEMBREMENT DE GRANCEY LE CHATEAU 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	0ha 16a 50ca	PPRB 0ha 16a 50ca
ZN	14	FERME DE JEU	39	M CLAIROTTE FREDERIC, CHRISTIAN, époux FARACHE CAROLINE, né le 25/04/1978 à 021 DIJON 21 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVELLE	1ha 22a 20ca	PPRB 1ha 22a 20ca
ZN	15	FERME DE JEU	48	M MINOT CYRILLE, MARC, époux ROGER SABRINA, né le 17/04/1980 à 021 CHENOVE 28 GRANDE RUE - 21580 CUSSEY-LES-FORGES	19ha 73a 80ca	PPRB 19ha 73a 80ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE
SECTION ZO

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
ZO	9	PRE DOYEN	6	Mme NOURISSAT TATIANA, PATRICIA, épse ROSENFELD EMMANUEL, née le 03/01/1969 à 099 BELGIQUE 5 SQ LAMARTINE - 75016 PARIS 16	1ha 42a 00ca	PPRB 1ha 42a 00ca
ZO	10	PRE DOYEN	49	M DESCHAMPS PHILIPPE, GEORGES YVES, Célibataire, né le 13/09/1968 à 021 DIJON LE GRAND BROT - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 90a 30ca	PPRB 0ha 90a 30ca
ZO	13	PRE DOYEN	49	M DESCHAMPS PHILIPPE, GEORGES YVES, Célibataire, né le 13/09/1968 à 021 DIJON LE GRAND BROT - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 20a 50ca	PPRB 0ha 20a 50ca
ZO	14	DEVANT SAINT GERMAIN	27	M BASTIAN STEPHANE, ALOISE, Célibataire, né le 30/09/1968 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	5ha 97a 00ca	PPRB 5ha 97a 00ca
ZO	15	DEVANT SAINT GERMAIN	23	Nu-P Ind : Mlle BASTIAN ANNE-LISE, ELISABETH MARGUERITE, Célibataire, née le 28/02/1972 à 021 GRANCEY-LE-CHATEAU 5B CRS GENERAL DE GAULLE - 21000 DIJON Nu-P Ind : Mlle BASTIAN MARIE-AGNES, Célibataire, née le 19/06/1973 à 021 GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE 3 CHEMIN DE JEU - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Usu : M BASTIAN ROBERT, ALBERT, né le 11/02/1935 à 057 BITCHE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Nu-P Ind : M BASTIAN STEPHANE, ALOISE, Célibataire, né le 30/09/1968 à 021 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE 5 RUE DU MEUNIER - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 49a 30ca	PPRB 0ha 49a 30ca
ZO	21	DEVANT SAINT GERMAIN	50	Ind : M BOUVRET PIERRE, époux GUELIN, né à 099 GENDARMERIE - 21400 CHATILLON SUR SEINE Ind : M PIERMEE RENE, époux GUELIN, né à 099 1 RUE CHARLES PICOT - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE	0ha 22a 30ca	PPRB 0ha 22a 30ca
ZO	27	PRE DOYEN	49	M DESCHAMPS PHILIPPE, GEORGES YVES, Célibataire, né le 13/09/1968 à 021 DIJON LE GRAND BROT - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	1ha 35a 74ca	PPRB 1ha 35a 74ca
ZO	29	PRE DOYEN	49	M DESCHAMPS PHILIPPE, GEORGES YVES, Célibataire, né le 13/09/1968 à 021 DIJON LE GRAND BROT - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 12a 87ca	PPRB 0ha 12a 87ca
ZO	30	PRE DOYEN	51	DEPARTEMENT DE COTE D'OR N° SIREN : 222100018Siège social : HOTEL DU DEPARTEMENT - 21000 DIJON HOTEL DU DEPARTEMENT 53B RUE DE LA PREFECTURE - 21000 DIJON	0ha 00a 93ca	PPRB 0ha 00a 93ca
ZO	34	PRE DOYEN	6	Mme NOURISSAT TATIANA, PATRICIA, épse ROSENFELD EMMANUEL, née le 03/01/1969 à 099 BELGIQUE 5 SQ LAMARTINE - 75016 PARIS 16	2ha 13a 30ca	PPRB 2ha 13a 30ca
ZO	36	PRE DOYEN	6	Mme NOURISSAT TATIANA, PATRICIA, épse ROSENFELD EMMANUEL, née le 03/01/1969 à 099 BELGIQUE 5 SQ LAMARTINE - 75016 PARIS 16	0ha 04a 40ca	PPRB 0ha 04a 40ca

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE - ZONE B
COMMUNE DE GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE
SECTION ZP

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale	Périmètre
ZP	1	LE PAVILLON	2	Ind : Mme MARRON MICHELLE, RAYMONDE, épouse VENTICINQUE CLAUDE, née le 05/06/1950 à 001 NEUVILLE-SUR-AIN LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : M VENTICINQUE CLAUDE, époux MARRON MICHELLE, né le 02/02/1953 à 099 TUNISIE LE PAVILLON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 92a 30ca	PPRB 0ha 92a 30ca
ZP	3	LE PAVILLON	18	Ind : M GREY RAPHAEL, GILLES RAYMONDE, époux PIGNY ANGELIQUE, né le 22/01/1972 à 021 DIJON 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT Ind : Mme PIGNY ANGELIQUE, SIMONE GILBERTE, épouse GREY RAPHAEL, née le 30/01/1974 à 070 GRAY 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT	15ha 99a 40ca	PPRB 15ha 99a 40ca
ZP	4	LE PAVILLON	39	M CLAIRON FREDERIC, CHRISTIAN, époux FARACHE CAROLINE, né le 25/04/1978 à 021 DIJON 21 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	4ha 55a 00ca	PPRB 4ha 55a 00ca
ZP	13	COTE DE PERD SON TEMPS	18	Ind : M GREY RAPHAEL, GILLES RAYMONDE, époux PIGNY ANGELIQUE, né le 22/01/1972 à 021 DIJON 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT Ind : Mme PIGNY ANGELIQUE, SIMONE GILBERTE, épouse GREY RAPHAEL, née le 30/01/1974 à 070 GRAY 25 RUE DE CHEVIE - 21580 AVOT	19ha 70a 56ca	PPRA 13ha 38a 46ca PPRB 6ha 32a 10ca
ZP	21	COTE DE PERD SON TEMPS	52	Ind : Mme DEFRETIN PASCALE, épouse DUBAR MICHEL, née le 02/03/1954 à 062 LIBERCOURT 4 RUE DE LA FONTAINE DU BATTOIR - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : M DUBAR MICHEL, époux DEFRETIN PASCALE, né le 13/01/1953 à 062 OIGNIES 4 RUE DE LA FONTAINE DU BATTOIR - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 00a 15ca	PPRB 0ha 00a 15ca
ZP	26	LE PAVILLON	39	M CLAIRON FREDERIC, CHRISTIAN, époux FARACHE CAROLINE, né le 25/04/1978 à 021 DIJON 21 RTE DE DIJON - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	5ha 07a 20ca	PPRB 5ha 07a 20ca
ZP	29	COTE DE PERD SON TEMPS	51	DEPARTEMENT DE COTE D'OR N° SIREN : 222100018Siège social : HOTEL DU DEPARTEMENT - 21000 DIJON HOTEL DU DEPARTEMENT 53B RUE DE LA PREFECTURE - 21000 DIJON	0ha 00a 79ca	PPRB 0ha 00a 79ca
ZP	30	COTE DE PERD SON TEMPS	52	Ind : Mme DEFRETIN PASCALE, épouse DUBAR MICHEL, née le 02/03/1954 à 062 LIBERCOURT 4 RUE DE LA FONTAINE DU BATTOIR - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : M DUBAR MICHEL, époux DEFRETIN PASCALE, né le 13/01/1953 à 062 OIGNIES 4 RUE DE LA FONTAINE DU BATTOIR - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 00a 38ca	PPRB 0ha 00a 38ca
ZP	31	COTE DE PERD SON TEMPS	51	DEPARTEMENT DE COTE D'OR N° SIREN : 222100018Siège social : HOTEL DU DEPARTEMENT - 21000 DIJON HOTEL DU DEPARTEMENT 53B RUE DE LA PREFECTURE - 21000 DIJON	0ha 00a 39ca	PPRB 0ha 00a 39ca
ZP	32	COTE DE PERD SON TEMPS	52	Ind : Mme DEFRETIN PASCALE, épouse DUBAR MICHEL, née le 02/03/1954 à 062 LIBERCOURT 4 RUE DE LA FONTAINE DU BATTOIR - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE Ind : M DUBAR MICHEL, époux DEFRETIN PASCALE, né le 13/01/1953 à 062 OIGNIES 4 RUE DE LA FONTAINE DU BATTOIR - 21580 GRANCEY LE CHAT NEUVILLE	0ha 08a 69ca	PPRB 0ha 08a 69ca